



VOORUIT

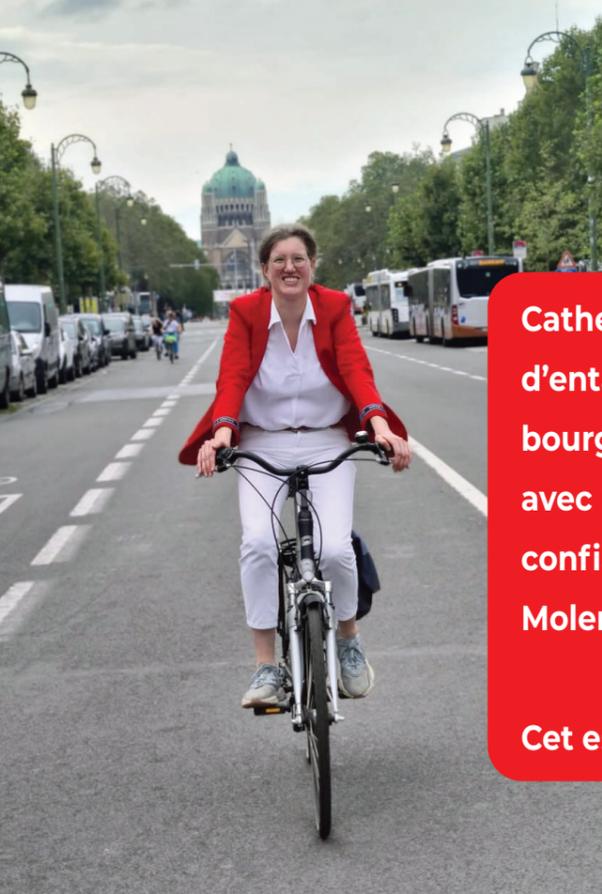
Molenbeek

le programme

élections communales du 13 octobre 2024

SOMMAIRE

- Récit d'une législature au pouvoir Molenbeek, 2018 à 2024
- 1** Nos enfants ont besoin de nous !
 - Nos tout petits
 - Le meilleur enseignement pour nos enfants
 - Les jeunes Molenbeekois méritent respect et avenir
 - 2** La culture, puissant levier pour faire société ensemble
 - 3** La sécurité, partout pour toutes et tous !
 - 4** Pour un logement décent et adapté
 - 5** Propreté : un droit et des devoirs pour le citoyen !
 - 6** Soutenir et développer notre économie et l'emploi.
 - 7** Molenbeek, la commune de la solidarité
 - Action sociale
 - CPAS
 - Cohésion sociale : un marqueur socialiste
 - EGALITE, DEMOCRATIE ET CITOYENNETE ACTIVE
 - Solidaires à l'international
 - 8** Un vrai accès aux soins de santé pour tous
 - 9** Prendre soin de nos aînés
 - 10** Donner plus de facilités aux personnes en situation de handicap
 - 11** Le sport : accès, santé, excellence et fair play !
 - 12** Aménager le territoire, enjeu plus que jamais
 - Qui, quoi, où ? Développer les infrastructures
 - Urbanisme : réparer le passé !
 - Pour une mobilité concertée
 - Environnement et énergie, toujours plus durables
 - 13** Bien-être animal
 - 14** Des agents solides, un service public fort, et une commune viable
 - 15** Molenbeek, la marque et le futur (image et tourisme)



Catherine Moureaux, au moment d'entamer son mandat est clairement une bourgmestre honorée d'avoir été élue avec un si bel enthousiasme, reflétant la confiance, et l'espoir de plus de 7 000 Molenbeekois.

Cet espoir n'a pas été déçu.

Des débuts encourageants

Utilisant la loi pension défavorable aux pouvoirs communaux du Ministre Bacquelaine, elle met en place un processus de nomination des fonctionnaires sur base de l'ancienneté et de la qualité du travail. Près de 400 nominations de fonctionnaires sont ainsi célébrées sur la place communale !

Pour beaucoup, il s'agit enfin d'une reconnaissance du travail fourni depuis des années. Ils se sont sentis considérés professionnellement, et stabilisés pour leur avenir. Un signal positif.

Les conditions de travail dans une commune pauvre invitent à s'adapter, à garder de la créativité et de la débrouillardise. Et il y a des moments difficiles parce que le travail est énorme et les moyens très limités. Qu'ils soient ici remerciés.

Catherine Moureaux était à la bonne place sur le chantier de la tour Brunfaut, en train de recevoir une ribambelle d'enfants dans son bureau, ou encore à serrer la main de délégations étrangères venues visiter cette commune à la réputation si dure. En chaque occasion, notre Bourgmestre a su trouver le ton et les mots justes.

Récit d'une législature au pouvoir. Molenbeek, 2018 à 2024

Mars 2020, le monde bascule, et Molenbeek tremble. Couvre-feu, panique, notre commune si densément peuplée ne compte aucun hôpital sur son territoire. Les habitants y parlent tellement de langues et parfois aucune des langues officielles. Comment rassurer, expliquer, protéger ?

En mobilisant les ressources et ses compétences en santé publique, notre bourgmestre a pu gérer cette période difficile. Obtenir des masques, des tests, des vaccins, monter des centres accessibles sans rendez-vous, livrer des repas, transmettre des messages complexes à 100 000 habitants...

Ce défi, Catherine Moureaux l'a relevé. On l'a citée en France pour ses initiatives inédites, inspirées. Au final, on a échappé au pire.



La double peine

A peine sortie de la période covid et ses restrictions, l'administration a dû faire face à la guerre en Ukraine, à l'afflux de réfugiés en Belgique, à la peur, à la flambée des prix de l'énergie et à l'inflation qui a fait bondir toutes les factures et porté un coup dur aux finances communales.

Ces crises additionnées empirent encore les difficultés économiques des Molenbeekois et cette fois la commune elle-même, avec notamment en 2023 une indexation des salaires qui à elle seule vaut 11 millions d'euros !

C'est une législature éprouvante, marquée par des obstacles incessants.

L'administration est en souffrance à cause d'un manque de personnel et d'un personnel vieillissant. Le cadre est figé. Les besoins augmentent. Les moyens ne suivent pas. Syndicats remontés et atmosphère lourde. Les équipes sont fatiguées.

Prendre soin



Pendant ce temps-là, dans le centre de Bruxelles, les migrants continuent d'affluer. On ne sait pas comment les accueillir. Le fédéral manque à ses devoirs. Dehors, c'est l'hiver, et des tentes apparaissent le long du canal. Insupportable cohabitation des 5000 cyclistes quotidiens qui défilent devant des campements toujours plus insalubres.

La population et les services communaux se mobilisent. Des centaines de migrants seront accueillis dans des squats gérés et encadrés. Mais là, le long de l'eau-frontière, un bras de fer s'engage avec Nicole De Moor.

La solution viendra à nouveau de Catherine Moureaux. Soigner plusieurs centaines d'hommes avec une équipe de collègues médecins, sur le terrain, pour pouvoir les sortir de la rue et leur redonner un peu de dignité, après 5 mois de pourparlers.

De manière générale, le service social, les permanences et le CPAS ont aidé tellement de gens. Mais ça prend du temps, et les besoins sont si nombreux, si pressants, face à nos moyens si dérisoires. En comparaison, la Ville de Bruxelles emploie plus de 4000 travailleurs pour 200.000 habitants. Molenbeek emploie 1500 personnes pour 100.000 habitants, dont 12.000 ont besoin de l'aide du CPAS...

Les luttes sans merci

L'opposition se délecte des difficultés : comment ne pas pointer la gestion avec mauvaise foi, une gestion pourtant bâtie sur des édifices vacillants hérités de l'ancienne législature ?

Là encore le courage de Catherine Moureaux qui affronte, souvent seule, une armée accusatrice de détracteurs, toujours plus hargneux. Tout fait farine au moulin, et toujours, sa filiation.

Les attaques personnelles fusent, menant à un congé maladie de trois mois. Elle en reviendra plus déterminée à servir les Molenbeekois après un sain et profond travail de remise en perspective.



Une femme médecin et sportive



La bourgmestre est une athlète volontaire et engagée, toujours à la recherche de solutions créatives. Ses priorités sont restées les mêmes : les femmes et les enfants d'abord.

Une attention particulière a été portée aux violences que subissent les femmes dans leur environnement.

Pour les enfants et les professeurs, les infrastructures sont fortement améliorées, avec le plan de rénovation des écoles.

Les Urban Youth Games apprennent à pratiquer des sports dégenrés. Partout le sport est promu, dans les rues avec les street workouts, le partage des salles de gym dans les écoles, les travaux à la Piscine Louis Namèche, sans oublier la nouvelle salle rue de la flûte enchantée. La santé est à tout le monde.

La Maison des Cultures aussi, qui soutient une éducation accessible à tous, une préoccupation essentielle pour la bourgmestre.

Car au fond, c'est aussi une maman attentive et consciente qu'il s'agit là d'une garantie pour plus de justice sociale.



La sécurité et la prévention

Trouver un équilibre entre prévention, surveillance et répression est un défi, surtout lorsqu'il s'agit de collaborer avec divers niveaux institutionnels. Catherine Moureaux réussit à augmenter les effectifs de 60 policiers grâce à un travail acharné avec la zone de police.

Améliorer l'image de notre commune est aussi un défi constant. Aujourd'hui Molenbeek est citée en exemple pour sa technique de lutte contre le trafic de stupéfiants.



Un regard tourné vers l'avenir

On l'aura compris, tous les efforts vont dans le même sens : faire toujours plus avec toujours moins.

Un bel espoir est apporté par une demande en mariage inattendue : la Région invite Molenbeek à déposer sa candidature comme capitale culturelle européenne en 2030, l'année des 200 ans de la Belgique !

Un énorme programme ambitieux est déposé en septembre 2024 pour amener Molenbeek à se repositionner sur l'échiquier des villes européennes comme une terre d'innovations sociales et artistiques.

Si la commune est retenue, des initiatives inédites permettront de créer de nouvelles routes créatives décroisées, qui enjambreront les frontières installées par le canal, par les difficultés économiques et par le repli qui ont fait tant de mal aux habitants.

Les axes principaux à retenir sont le partage des connaissances, et l'augmentation des richesses immatérielles constituées par la superdiversité et la générosité, la chaleur humaine et la solidarité qui caractérisent Molenbeek.

En ce sens, Catherine Moureaux représente un trait d'union entre un héritage transmis par sa famille, et leur colonne vertébrale socialiste, et une vision bien à elle, incarnée dans une jeune femme résiliente, intègre, compétente et progressiste.

À nous de la soutenir, de l'entourer positivement pour construire un nouveau Molenbeek et relever les défis ensemble !

1 Nos enfants ont besoin de nous !

A. NOS TOUT PETITS

> Contexte

Le petit enfant est un diamant brut dont les premières années de développement sont capitales pour la construction en tant qu'être humain ! Et le fait de fréquenter un lieu d'accueil dès l'âge d'un an lui donne plus chances d'acquérir les meilleures compétences à l'âge adulte.

Malheureusement nous n'avons pas assez de places en crèche en Belgique et Molenbeek ne fait malheureusement pas figure d'exception.

Nous avons un taux de couverture très bas : 28 places existent pour 100 enfants de moins de trois ans dans la commune (moyenne régionale 45% et les disparités sont énormes entre communes « riches » et communes « pauvres »...)...

C'est pourquoi il est impératif de continuer le travail entrepris sous cette législature et d'ouvrir des places et même des crèches supplémentaires !



> Bilan

- Ouverture de 2 nouvelles crèches : Liverpool et Charbonnages (48 places supplémentaires actuellement, car nous avons dû affecter une partie des nouvelles places au déménagement de la crèche Reine Fabiola) ;

- Volonté de créer de nouvelles crèches dans plusieurs nouvelles constructions immobilières, tant privées que publiques ;

- Changement du projet pédagogique et acquisition de nouveaux outils et matériels pédagogiques pour implémenter la méthode Montessori au niveau de toutes les crèches communales ;

- Implantation d'activités dans les crèches : conteurs, musiciens, marionnettistes,... afin de varier les activités, stimuler les enfants et proposer des nouvelles idées aux équipes ;

- Alimentation saine, bio et issue de circuits courts via le partenariat avec les Cuisines bruxelloises ;



> Programme

Les socialistes défendent les priorités suivantes :

- Développer l'accessibilité et la qualité de l'accueil de la petite enfance ;
- Offrir un soutien efficace à la parentalité.

Pour cela, nous souhaitons :

1. Diversifier et augmenter le nombre de places d'accueil en crèches :

- Ouvrir une nouvelle crèche publique ;

■ Continuer de rencontrer les crèches privées afin d'évaluer leurs besoins d'agrandissements ;

■ Augmenter les places en crèches en sensibilisant les entreprises d'une certaine taille afin de les amener à la création de leur propre crèche d'entreprise ;

■ Poursuivre le travail de développement de nouvelles crèches nées d'initiatives privées, en leur offrant des conditions favorables (un projet déjà mené à bien dans le cadre de plusieurs développements immobiliers) ;



- Faire en sorte que la création de places d'accueil en crèches soit non seulement en nombre suffisant, mais également proposées à des tarifs adaptés aux revenus des familles;
- Favoriser la création de crèches d'entreprises et de haltes-garderies notamment à proximité ou à l'intérieur des bureaux de recherche d'emploi et de formation ;

2. Améliorer la qualité de l'accueil :

- Mettre sur pied un véritable plan de rénovation des crèches ;
- Supervision et formation continue des puéricultrices, assistantes sociales et directrices pour assurer une motivation et une qualité relationnelle au travail ;
- Mise en place d'une inscription centralisée transparente pour toutes les crèches de la commune, afin d'éviter aux parents de multiples démarches;
- Garantir l'accueil des enfants en situation de handicap ;

3. Soutenir les parents :

- Adapter les horaires de l'offre d'accueil parascolaire et extrascolaire afin de répondre aux besoins de l'ensemble des familles ;
- Organiser des rencontres entre les familles et les professionnels du secteur afin de favoriser un échange d'expériences, permettre à tous d'exprimer leurs besoins et de comprendre l'adéquation des outils proposés;
- Soutenir les familles monoparentales ;
- Renforcer les services de soutien à la parentalité.

B . ENSEIGNEMENT

> Contexte

Commune jeune par excellence, et désormais commune la plus jeune de Belgique, Molenbeek doit à ses enfants de maintenir et développer un enseignement public de qualité, accessible à tous, non seulement géographiquement mais aussi financièrement !

Parce que comme l'écrivait si bien Victor Hugo, « ouvrir une école, c'est fermer une prison », il faut que chaque enfant ait la chance de s'épanouir dans un environnement digne avec une équipe pédagogique dynamique et à jour, qui a les outils pour instruire mais aussi émanciper chaque élève.

Et parce que l'éducation doit toujours se concevoir avec les parents et l'école main dans la main autour de l'enfant, l'école publique à Molenbeek doit pouvoir dialoguer véritablement avec les parents et ceux-ci doivent se sentir parfaitement à l'aise dans l'école de leur enfant.



Ceci passe aussi bien par le fait d'organiser des rencontres répétées avec les parents que par l'organisation d'un maximum d'associations de parents, de moments de petits déjeuners ou de goûter entre parents au sein de l'école, et aussi par l'utilisation de l'école, en dehors des heures scolaires, par les clubs de sport, de théâtre ou de chant, etc.

Actuellement, un des gros soucis auxquels restent confrontés parents et enfants molenbeekois est la difficulté d'obtenir une place dans une école proche du domicile.

La situation est meilleure au niveau des écoles du fondamental aujourd'hui, par contre, au niveau des écoles secondaires, il y a un manque criant de places dans le Nord-Ouest de Bruxelles.

Si la création des écoles secondaires plurielles est maintenant achevée et se révèle un succès, les chiffres nous montrent que nous avons à nouveau besoin d'une nouvelle école secondaire.

> Bilan (73% de la DPC réalisée)

1. Amélioration de l'état du bâti : 24 millions investis !

- Rénovations lourdes :

- École 13 le toit
- École 8-9 les sanitaires
- Ecole 10 les sanitaires
- Ecole 5 la salle de gymnastique
- Ecole NL JBDecock

- Extensions :

- École 13
- Ecole 1

- Création :

- X préaux
- Salle de gymnastique et de sports de la Flûte enchantée (école 14)
- 1 école NL supplémentaire

- Initiées et en cours actu :

- Masterplan écoles 11-12
- Extension école 10
- Rénovation lourde école 8-9



2. Qualité :

- + X emplois pour soutenir les équipes pédagogiques :
- + 5 postes d'assistants en maternelles
- + 1 puéricultrice
- Chaque école dispose désormais d'une AS
- Un maître d'adaptation dans chaque école
- Une étude encadrée dirigée dans chaque école
- Augmentation de la détection des troubles de l'apprentissage, stratégie transversale
- Formation spécifique sur le harcèlement
- Travail sur l'accueil extrascolaire
- Augmentation de la qualité en garderie
- Agrément plaines de vacances
- Augmentation des places en plaines
- Augmentation de la qualité des plaines (diminution des accidents notamment)
- Création de X nouvelles associations de parents



3. Coûts/ Gratuité :

- Gratuité de la garderie du midi
- Gratuité des repas dans les écoles à encadrement différencié
- Gratuité du matériel scolaire
- Diminution des coûts des sorties scolaires (système de plafonds)

4. Nouveaux projets initiés par CM:

- Rues d'été
- Classes d'été
- Inclusion d'enfants à besoins spécifiques : partenariat avec Badje asbl
- BUYG

- Ecoles du fair play : première commune labellisée
- Projets « mémoire » : pavés de la mémoire, Ne meurent que ceux que l'on oublie, la résistance au féminin, Izieu
- Salles communales mises à disposition comme salles d'étude (bibliothèques, Maisons de quartier, Sippelberg)
- Manger sain : partenariat avec les cuisines bruxelloises
- Boire de l'eau : enlèvement des sodas et installation de fontaines d'eau



> Programme

- Poursuivre la rénovation des bâtiments scolaires publics pour assurer la sécurité et la salubrité, et améliorer le bien-être des élèves et des professeurs, ainsi que l'image de notre enseignement ;
- Maintenir en poste les membres du personnel à charge du budget communal malgré les difficultés financières de la commune, qui permettent notamment qu'il y ait un professeur de remédiation qui passe dans toutes les classes et un soutien permanent aux élèves en difficulté, ainsi qu'un ou une assistant social dans chaque école ;
- Maintenir la gratuité des garderies du midi ;
- Maintenir la gratuité des repas chauds dans les écoles où elle est déployée ;
- Maintenir la gratuité du matériel scolaire ;
- Innover pour résoudre le problème des enseignants absents, par exemple en engageant davantage en début d'année scolaire sur fond propre ;
- Développer les rues scolaires et poursuivre l'aménagement des abords des écoles pour davantage de sécurité ;
- Créer une école d'enseignement spécialisé sur la commune ;
- Créer une nouvelle école secondaire ;

- Continuer de créer des places supplémentaires en plaines de vacances ;
- Garantir l'accès à l'école aux enfants en situation irrégulière (migrants, MENA, gens du voyage...);
- Renforcer l'apprentissage du français via notamment les activités théâtre ;
- Constamment être à la pointe des méthodes d'apprentissage différenciées qui permettent qu'on amène chaque élève au maximum de ses possibilités, sans laisser aucun enfant sur le côté ;

Continuer de lutter contre le harcèlement et toute forme de violence à l'école, notamment :

- en continuant de former les membres des équipes pédagogiques
- en créant des ateliers animés dans les écoles sur le sujet ;
- en utilisant la technique de l'analyse d'incident pour ajuster les programmes et/ou la prise en charge
- en utilisant les jeux de rôle dès le plus jeune âge pour aider les enfants à comprendre différentes perspectives et développer de l'empathie ;
- en créant des zones de parole sécurisées où les élèves peuvent parler librement de leurs problèmes sans crainte de représailles ;

- en formant des élèves volontaires pour devenir des médiateurs capables d'intervenir en cas de conflit ou de harcèlement ;
- en mettant en place une campagne pour sensibiliser les élèves, les enseignants et les parents au harcèlement à travers des activités, des ateliers et des événements spéciaux réalisés au sein de l'établissement ;

...



C. **LES JEUNES MOLENBEEKOIS MÉRITENT
RESPECT ET AVENIR**

2 La culture, puissant levier pour faire une société ensemble

CULTURES ET RICHESSE IMMATÉRIELLE

La culture conjuguée au pluriel est essentielle à nos yeux. Il s'agit de différentes manières de raconter, de percevoir, de comprendre et d'échanger les différentes facettes de la réalité.

En ce sens, la culture peut améliorer notre qualité de vie parce que c'est une richesse immatérielle, qui, contrairement aux richesses matérielles, se multiplie en la partageant.

Dans une commune aussi densément peuplée, superdiverse et jeune, les cultures et les imaginaires foisonnent de la même façon. Le service administratif des cultures est essentiel, et il s'adapte aux changements rapides en cours depuis quelques années.

Après 2020, il est resté actif pendant le covid pour soutenir la population par des actions de solidarité. Cette crise a augmenté l'isolement des plus fragiles, et l'utilisation des écrans chez nos ados.

Là encore, de nombreuses initiatives ont été portées pour renforcer la cohésion sociale (le lien qui favorise l'entente et la solidarité grâce à des valeurs communes), faire sortir les ados de leur bulle, et créer des soutiens scolaires avec les moments extrascolaires.

Cinéma depuis 100 ans au Karreveld, musique alternative et indépendante au VK et à Recyclart, arts plastiques en galerie ou au MiMa, centre européen de la danse et du cirque, les pros côtoient les amateurs, le culturel se mélange au socio-culturel à tel point que Molenbeek a été choisie pour représenter Bruxelles et tenter de devenir capitale culturelle européenne en 2030 !

Institution socioculturelle majeure dans la Commune créée par feu Philippe Moureaux, La Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, qui fêtera en 2026 ses 20 ans, promeut l'éveil culturel et encourage la participation à tous les âges pour faire société ensemble, renouveler les publics, lutter contre l'isolement et la précarité.

L'éveil culturel porte des valeurs de partage, d'émancipation et permet de créer un parcours cohérent d'accompagnement de la maternelle aux études secondaires.

Plus à l'Ouest, deux grands pôles culturels sont destinés à faire rayonner plus encore les activités créatives et artistiques loin au-delà des frontières de la commune : le Château du Karreveld et les grands espaces entourant la gare de l'Ouest.

À l'ère du tout numérique qui marchandise le temps de cerveau des plus connectés, ces infrastructures physiques sont indispensables. Cette nouvelle culture digitale par algorithme et réseaux sociaux est souvent pauvre, elle cloisonne et nous isole.



Les artistes sont les premiers à en souffrir, surtout après le covid qu'ils ont pourtant aidé à surmonter.

Le PS veut éviter que le partage des cultures, qui aide à construire une collectivité, soit remplacé par un consumérisme culturel individuel, et pour cela, il soutient les artistes et les tiers- lieux.

La culture est un bien commun, essentiel au développement personnel et collectif. Nous nous engageons à faire de la culture un outil d'émancipation, d'égalité et de solidarité, en renforçant son accessibilité, en soutenant la diversité des expressions culturelles, et en défendant les droits de ceux qui la font vivre.

Ensemble, faisons de la culture un levier de transformation sociale, pour une société plus juste, plus libre, et plus solidaire.

Du point administratif, il serait utile et intéressant de fusionner dans un même service des Cultures, le service de la Culture Néerlandophone, le service Tourisme, celui de la Culture française, les Bibliothèques (Fr et NL) et les équipes de la MCCS.

> Bilan (95% de la Déclaration de Politique Communale réalisée)

1. INFRASTRUCTURES

A. Masterplan pour le château du Karreveld : la rénovation complète et la transformation en un nouveau pôle culturel est en route ! Il s'agit d'un chantier d'ampleur, avec un phasage en dix étapes

B. Extension Maison des Cultures : Acquisition des anciens bâtiments de l'Athénée Royal Serge Creuz rue Piers pour étendre les espaces de la Maison des Cultures et financement du projet acquis dans le cadre du CQ Etangs Noirs : le projet comblera des activités pour les tout-petits (salle de psychomotricité/polyvalente) avec des initiatives pour les jeunes axées sur l'emploi, l'autonomisation et la santé mentale, le tout avec un espace de restauration en insertion socio-professionnelle.

C. Installation pérenne du Fabwest à la gare de l'Ouest, déclinaison du Fablab'ke de la MCCA à la Gare de l'Ouest ; il emménagera dans le nouveau centre communautaire Pythagoras en 2025 ; Le Fablab'ke et le Fabwest sont des ateliers de fabrication, numérique ou traditionnelle, accessibles

en particulier aux enfants et adolescents. Ce qui est unique en région bruxelloise. Le Fabwest voisine la future Cité des Sciences qui devrait voir le jour en 2029 à la Gare de l'Ouest.

D. Grande Halle

A noter : le PS combine régulièrement l'enseignement et la culture pour renforcer l'égalité des chances en offrant à tous l'accès à l'éducation et à l'art. Cela favorise l'émancipation individuelle et collective, en enrichissant les compétences et la compréhension du monde.

Ce mariage permet également de créer une société plus inclusive et solidaire, où la culture devient un vecteur de cohésion sociale.

2. ACCESSIBILITÉ

Le prix n'est pas un frein

- Musée de Molenbeek, le MoMuse, entrée gratuite pour tous les molenbeekois ! est une pépite nichée au 1er étage de l'Académie de dessin. Il expose sur 300m² les différentes facettes de la Commune depuis son origine jusqu'à aujourd'hui.
- La MCCA travaille énormément avec les écoles, mais aussi les bénéficiaires du CPAS molenbeekois
- Dispositif Article 27 largement utilisé

- Micro-Folie, ce musée numérique d'histoire de l'art donne à voir en HD les collections des trésors des plus grands musées Il accueille de nombreux écoliers, notamment dans le cadre des classes urbaines <https://microfolie.be/>

Les Micro-folie sont un réseau initié par la Villette (Paris) réunissant près d'un millier de musées numériques installés en France principalement. Notre Micro-Folie permet à chacun de découvrir les chefs d'œuvres réunis par les établissements partenaires au sein de collections thématiques numérisées en très haute définition.

Grâce au grand écran, aux tablettes et au système de sonorisation, toutes les formes artistiques peuvent être mises à l'honneur.

Sur le terrain

- **Nouvel événement dans l'espace public : Molenlight : parade lumineuse participative lancée pendant le covid pour apporter de la chaleur et de la lumière au cœur des ténèbres**
- **Même pas peur : un événement populaire récurrent au Karreveld à l'occasion d'halloween qui travaille sur nos peurs et qui permet de se réunir comme en Amérique latine pour la déjouer avec la joie et les déguisements.**



3. NOUVEAUX PROJETS :

- Good Vibes : scène mensuelle ouverte aux jeunes artistes et artistes émergents.
- Ateliers intergénérationnels à la MCCA (danse, cuisine, théâtre, musique)
- Molenbeek for Brussels 2030 et le festival Molenfest. Quelle que soit l'issue de la candidature, MB2030 propose un certain nombre d'initiatives et de recommandations pour changer l'image de Molenbeek et pour faire reconnaître les potentiels de Molenbeek.

- PECA (parcours d'éducation à la culture et aux arts): médiation culturelle avec les élèves des écoles molenbeekoises.

PECA Un travail de médiation est fourni à chaque spectacle ou exposition pour accompagner les groupes et les participants aux ateliers / stages à assister aux spectacles et comprendre les propos.

De plus, un accent particulier est mis depuis quelques années à l'accueil des publics à besoins spécifiques, handicaps moteurs et mentaux légers pour augmenter l'inclusion et l'accessibilité.

- « Parcours des écoliers » et « mon quartier, ma maison » : projets d'appropriation et embellissement des rues par l'art, d'abord avec les élèves des écoles puis avec tous les habitants



4.SOUTIEN AUX ARTISTES, À LA CRÉATION ET À LA DIVERSITÉ CULTURELLE

- Accueil d'artistes en résidence toute l'année au Karreveld et à la MCCS
- Programmation prioritaire de Molenbeekoises dans nos installations !
- Pour favoriser la diversité de genre, d'origine, et de parcours dans les institutions culturelles et artistiques > travail avec Periferia, asbl qui promeut la diversité de genre dans les espaces publics.

La salle de spectacle de la MCCS est avant tout un espace d'expression pour les productions de la Maison.

- Promotion des arts numériques et des nouvelles formes de création : Développer des programmes de soutien aux arts numériques, aux programmes luttant contre la fracture numérique (EPN), et aux nouvelles formes de création artistique, tout en veillant à une régulation éthique et inclusive de ces initiatives > fablab, ateliers cine-photo, bibliothèques
- Les académies de musique et de dessin : Acagala et expo de fin d'année.
- Grosse production niveau musique classique avec MolenKlassik 60 concerts de janvier à juin 2024 <https://www.molenbeek.irisnet.be/fr/fichiers/actualites/2024-molenklassik-complet-low.pdf>

5.COMMUNICATION

- Publication d'un nouveau plan interactif de la commune mettant en valeur les lieux culturels
- Agenda culturel trimestriel
- Création d'un nouveau réseau de diffusion par affichage protégé.

6.TRAVAIL EN RÉSEAU

- Soutien au parcours d'artistes créé par Hamida Ouassini et Paul Buyse
- Organisation de rencontres d'artistes par la commune
- Bruxellons !
- Actions pour MB 2030 co-construites en partenariat avec une trentaine d'associations locales



> Programme

1. CULTURE ET TRANSFORMATION SOCIALE : FAIRE LIEN ENSEMBLE POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE

- Soutenir le projet de candidature de la commune au titre de capitale européenne de la Culture 2030 :

A. Dans ce but, il sera important d'inclure les associations de terrain.

B. Plusieurs propositions seront mises en place pour appuyer la candidature avec la création d'un guichet des arts pour soutenir les jeunes artistes bruxellois,

C. L'extension du soutien aux secteurs comme la danse et le théâtre, et le renforcement du réseau chorégraphique local.

D. Elles viseront également à préparer les jeunes issus de la diversité aux écoles supérieures artistiques et à augmenter le soutien aux festivals et institutions, en mettant en valeur au moins 20% de création de jeunes talents émergents de Bruxelles.

- Culture citoyenne : valoriser la culture comme un outil pour sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques. Soutenir les projets artistiques qui abordent ces thèmes et favorisent le débat public > imagine #1080



- Valorisation des lieux culturels en tant qu'espaces de rencontre et de dialogue : Encourager le développement de lieux culturels participatifs, où les citoyens peuvent échanger, créer et se former.

Renforcer le rôle des bibliothèques, maisons des cultures, et centres sociaux (La Rue, le Foyer, Bonnevie).

2. CULTURES ET ÉDUCATION : DES FAÇONS D'APPRENDRE

- Renforcer l'accès aux bibliothèques en modulant les tarifs et horaires :
 - A.** En proposant des abonnements spécifiques pour les jeunes et les familles à bas revenu
 - B.** En retravaillant les horaires pour un accès du plus grand nombre ;
- Intégration culturelle dans les programmes scolaires : soutenir les partenariats entre les établissements scolaires et les institutions

culturelles locales (théâtres, musées, bibliothèques) pour développer des programmes éducatifs qui incluent des visites régulières, des ateliers artistiques, et des rencontres avec des artistes > classes urbaines, accueil extrascolaire, ATL, écoles des devoirs, alphabétisation, travail avec les migrants, daspa...

- Soutenir le développement de projets associatifs d'éducation permanente ou de projets citoyens favorisant la participation à la démocratie, la citoyenneté et le renforcement de la culture et de la démocratie ;
- Développer encore davantage l'ouverture des activités des bibliothèques et favoriser les partenariats entre les bibliothèques, les écoles et les associations locales ;
- Éducation par les arts : Mettre en place des cours interdisciplinaires où l'apprentissage académique est enrichi par des méthodes artistiques (par exemple, utiliser le théâtre pour enseigner l'histoire ou les arts visuels pour les mathématiques). Ces activités peuvent stimuler la créativité et la pensée critique des élèves. > classes urbaines, fablab, Microfolie, MoMuse, Molenwest, cité des sciences.
- Développer le réseau des boîtes à livres pour encourager recyclage, partage et accès de tous ;

- Soutenir les associations qui proposent des stages ou activités d'éveil artistique pour les enfants et les jeunes afin de développer les talents et l'attrait pour la culture dès le plus jeune âge ;

3. CULTURES ET INCLUSION SOCIALE : ACCESSIBILITÉ POUR TOUS ET TOUTES

- Favoriser l'implantation d'œuvres d'art dans les espaces publics :
 - A.** Créer des œuvres d'art dans l'espace public avec la participation des citoyens, comme des fresques murales, des jardins communautaires, etc. Ces projets offrent une plateforme d'expression créative et culturelle, favorisant ainsi la cohésion sociale et l'engagement communautaire ;
 - B.** Encourager l'organisation de manifestations et d'événements culturels, sportifs et festifs dans l'espace public permettant la découverte d'autres cultures et favorisant la mixité sociale ;
- Renforcer les partenariats entre les différents acteurs du secteur et l'accessibilité en proposant un « pass culture » qui donnerait accès non seulement à des initiatives communales mais aussi à des initiatives associatives ou autres ;
- Maintenir les acquis en termes d'accessibilité et de communication ;

- Investir davantage dans la médiation culturelle hors les murs de la Maison des Cultures, par exemple avec une journée par mois où l'équipe sort à la rencontre des citoyens pour promouvoir l'implication de ceux-ci dans la vie culturelle de la commune ;



- Porter une attention spécifique à la défense de l'égalité entre les femmes et les hommes par des actions culturelles spécifiques ; garantir l'accès des citoyens à la culture sur le territoire communal en organisant des ateliers de sensibilisation aux questions de genre et de diversité et en mettant en place des événements culturels dédiés à la promotion de la diversité et en soutenant des projets artistiques qui reflètent les expériences des communautés marginalisées. Ces actions permettront de s'assurer que chacun puisse participer pleinement à la vie culturelle de la commune et de défendre l'égalité entre tous ;

- Espaces culturels communautaires : Imagine 1080, un programme pour les jeunes de 16 à 25 ans qui conjugue l'empowerment vers un parcours professionnel, l'autonomie, et l'éveil culturel.

- Projets artistiques participatifs : Soutenir des projets artistiques où des communautés marginalisées (réfugiés, migrants, personnes en situation de handicap) participent activement à la création d'œuvres d'art.

Cela peut aider à renforcer leur voix dans la société et à sensibiliser le public à leurs défis > c'est déjà en cours aussi mais c'est une formulation courte qui permet de rendre visible des projets comme celui de Singa, de Françoise Schein avec ses céramiques sur le parvis, ou le mariage de Leon avec Seppe Bayens, par exemple.

- Encourager les pratiques pluridisciplinaires, que ce soit sous forme de stages, d'ateliers artistiques, de spectacles ou de festivals ;

4. CULTURES ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : STIMULER L'ÉCONOMIE PAR LA CULTURE

- Soutien à l'économie sociale et solidaire dans la culture : Promouvoir les initiatives culturelles relevant de l'économie sociale

et solidaire, en facilitant leur accès aux financements publics et en valorisant leur rôle dans le développement local > dans bilan: open street ? participation à Foodwave EU <https://foodwave.eu/>

- Coopératives artistiques: Encourager la création de coopératives d'artistes, comme Lavallée, où les ressources sont partagées et où les artistes collaborent pour créer des œuvres, des événements ou des produits culturels. Ces coopératives fournissent des services aux collectivités locales, comme des cours d'art ou des animations.

- Valorisation des circuits courts culturels : Développer des réseaux locaux pour la production et la distribution de biens culturels (livres, œuvres d'art, concerts), en soutenant les initiatives locales et en réduisant la dépendance aux grandes plateformes numériques mondiales, comme le réseau des bibliothèques.

- Partenariats renforcés autour des grands événements : Fête de la Musique, Muzikaa, Même pas peur et Molenlight

- Soutenir les projets culturels favorisant les contacts intergénérationnels, le vivre-ensemble, l'intégration des personnes réfugiées ou migrantes ; valoriser l'histoire des migrations en organisant des initiatives où



les aînés transmettent leurs récits aux jeunes générations avec le MigratieMuseumMigration, renforçant ainsi la mémoire collective et la compréhension mutuelle ;

5. CULTURES ET TECHNOLOGIE : CULTURE NUMÉRIQUE ET INNOVATION SOCIALE

- Laboratoires d'innovation culturelle : Créer des laboratoires où artistes, techniciens et chercheurs collaborent pour explorer les nouvelles possibilités offertes par les technologies numériques (réalité virtuelle, intelligence artificielle, etc.) pour créer des œuvres d'art interactives ou des projets éducatifs : Imal Gluon, Molengeek, fablab et Microfolie + académies

- Soutenir les EPN : Espaces publics numériques à Molenbeek pour lutter contre la fracture numérique, lancement dans la bibliothèque J. Harpman à la rentrée 2024 !

6. CULTURES ET ENVIRONNEMENT: CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Projets artistiques écologiques : Soutenir des projets artistiques qui sensibilisent à l'environnement et encouragent des pratiques durables, comme la création d'œuvres d'art à partir de matériaux recyclés ou l'organisation de festivals «zéro déchet». Ça a été développé toute l'année avec le Fabwest : <https://fablabke.be/fabwest/>

- Espaces verts culturels : Aménager des espaces verts urbains où la nature et la culture se rencontrent, avec des installations artistiques en plein air, des performances théâtrales ou musicales, et des jardins communautaires, ces initiatives sont prévues dans le programme de MB 2030.

7. CULTURES ET TOURISME: MAKE MOLENBEEK GREAT AGAIN !

- Développer plus de connexions entre les secteurs socio-culturels et culturels dans Molenbeek et avec Bruxelles, voire au niveau international. Le but de ces nouveaux partenariats est de viser l'ouverture, le décloisonnement et le changement de perception de Molenbeek pour faire reconnaître Molenbeek par l'extérieur.

Ces connexions entre les secteurs socio-culturels et culturels peuvent enrichir la vie des citoyens, favoriser l'inclusion sociale, et créer de nouvelles opportunités économiques.

En rapprochant culture et société, on contribue à un développement plus équilibré, juste et durable, en mettant la culture au cœur de la transformation sociale.

- Consolider les agences culturelles locales et créer des opportunités de visibilité internationale pour valoriser les artistes de Molenbeek à l'étranger ;
- Tourisme culturel solidaire : Promouvoir des circuits touristiques qui mettent en valeur le patrimoine culturel local et soutiennent les communautés locales, en évitant les effets négatifs du tourisme de masse : intéressant pour les détracteurs de MB2030. Les greeters sont présents depuis longtemps à Molenbeek, et Brussels academy aussi : <https://brusselsacademy.be/>
- Réseaux de festivals : Développer des réseaux de festivals pour attirer les visiteurs tout en soutenant les artistes locaux et en dynamisant l'économie locale > MolenLight, MolenFest, Même Pas peur, MolenKlassik, Gay Pride + espaces verts et patrimoine + Chaussée de Gand et commerces culturels.

8. SOUTIEN AU SECTEUR CULTUREL ET AUX ARTISTES

- Investir davantage dans le Parcours d'artistes
- Continuer la politique de mise à disposition de locaux sous forme d'occupations temporaires et augmenter encore la mise à disposition d'espaces de répétition et d'exercice adéquats aux groupes musicaux, compagnies de théâtre, compagnies de danse, etc., ainsi que d'ateliers et lieux d'exposition adéquats aux artistes plasticiens, designers, etc. ;
- Favoriser la programmation d'artistes locaux en continuant de soutenir le parcours d'artistes et en multipliant les partenariats entre écoles et asbl artistiques.

Cela permettra de mettre en valeur les talents locaux, de créer des opportunités de collaboration et de renforcer les liens entre les artistes et la communauté éducative. Ces initiatives encourageront l'émergence de nouveaux projets artistiques et offriront une visibilité accrue aux artistes locaux mais aussi, par rebond, de la commune ;

- Mise en avant des artistes locaux dans les événements culturels de la commune : première partie d'artistes professionnels, Fête de la musique, Festivals de théâtre, expositions, etc. ;



- Soutenir les associations locales et de quartier via la mise à disposition de locaux, le prêt de matériel, etc. ;
- Renforcer la mutualisation du matériel et des infrastructures entre opérateurs culturels

9. CULTURES ET SANTÉ : ARTS ET BIEN-ÊTRE

- Implantation de consultations psychologiques avec une entrée garantissant la discrétion dans l'extension de la Maison des cultures pour accueillir les jeunes et les personnes qui ont besoin d'un soutien en santé mentale.
- Développer des ateliers de peinture, de musique, ou de théâtre pour aider les personnes fragilisées (CPAS, etc.) à exprimer leurs émotions et à améliorer leur bien-être mental et physique. A développer avec les Maison de santé, les aca, la MCCA.

On accueille déjà l'asbl Singa (migrants), on pourrait travailler plus avec La Cité Joyeuse ou Copain Park. Il y a déjà des cours de yoga ou de danse qui permettent de se relaxer, mais cela pourrait être augmenté pour améliorer la qualité de vie des gens stressés ou en difficulté psy.

10. CULTURES ET ENTREPRISES : RESPONSABILITÉ CULTURELLE DES ENTREPRISES

- Partenariats entreprises-culture : Encourager les entreprises à financer des projets culturels locaux en échange de visibilité et de reconnaissance, tout en créant des programmes de «culture d'entreprise» qui intègrent les arts dans le milieu de travail (ateliers créatifs, événements culturels). Intéressant notamment pour des programmes comme Imagine 1080 pour faire des stages, ou pour faire des liens avec le cinéma, ou pour créer des bénévoles ou des stagiaires qui viennent de Molenbeek (Art2Work) Liens avec Mission locale et Molenbeek Formation, et l'ISP. Cf Groot Eiland ?
- Mécénat participatif : Promouvoir le mécénat d'entreprise où les employés choisissent les projets artistiques ou culturels qu'ils souhaitent soutenir, renforçant ainsi leur implication dans des causes culturelles.

3 La sécurité, partout pour toutes et tous !

4 Pour un logement décent et adapté

> Contexte

Un logement accessible et de bonne qualité constitue, avec l'enseignement et l'emploi, un des leviers majeurs de l'émancipation sociale.



Dans notre commune, la problématique du logement est très importante. Pour le PS molenbeekois, il s'agit d'un enjeu majeur de la lutte contre les inégalités.

Au travers des outils dont elle dispose, la commune donne les impulsions en matière de construction de logements neufs, de localisation et de qualité du bâti, de mixité sociale et fonctionnelle, ainsi que de protection des citoyens les plus vulnérables.

A Molenbeek, afin de répondre aux défis de la croissance démographique et du vieillissement du bâti, il convient d'augmenter le nombre de logements de qualité et adaptés disponibles sur le territoire communal, en particulier le nombre de logements publics, seuls logements où le public décide seul du loyer.

A cet égard, la commune facilitera, dans le cadre de sa politique d'urbanisme, les constructions neuves et les rénovations d'envergure.



> Bilan

- Nous avons tenu notre engagement de construire davantage de logements publics : nous avons à ce jour construit ou acheté clé sur porte 310 nouveaux logements publics (147 sociaux). Nous avons également planifié la construction et l'achat de 104 nouveaux logements sociaux supplémentaires dans les années qui viennent.
- Nous avons également dopé la rénovation des immeubles des logements communaux et du Logement Molenbeekois : nous avons rénové de manière lourde 205 logements sociaux, sans compter les rénovations légères « habituelles ». Par ailleurs, 9 rénovations d'ampleur sont maintenant programmées et budgétées après négociation avec la Région, dans les années qui viennent, comme par exemple la cité Dubrucq (184-198), les immeubles de l'avenue De Roovere du 2 au 8, et le 4 avenue Mahatma Gandhi.

- Nous avons rénové la Tour Brunfaut ! 100 logements de toutes les tailles tout beaux tout neufs, dans un bâtiment remarquable, tant du point de vue de sa beauté, que du point de vue de ses qualités écologiques !
- Nous avons aussi augmenté la mixité dans les quartiers, un autre engagement pris ;
- Nous construisons dans le public et dans le privé toujours davantage de logements à destination des familles (trois chambres et plus) ;
- Nous avons réorganisé en profondeur la gestion du Logement molenbeekois pour répondre aux demandes du gouvernement régional, c'était un travail colossal ;

- Nous avons obtenu l'autorisation de pratiquer la dérogation spatiale dans le logement social, et cela nous a permis de faire un plan de mutations malgré le manque actuel de grands logements. Trop de familles attendent depuis trop longtemps une mutation. Nous avons pu identifier les familles pour lesquelles le nombre de chambres existant était dramatiquement éloigné du nombre de membres dans la famille (par exemple famille vivant dans un deux chambres alors qu'elle nécessite un cinq chambres). Nous proposons au fur et à mesure des disponibilités à ces familles de passer dans un logement comptant une chambre supplémentaire par exception à la loi (qui nous l'interdit et nous oblige théoriquement à déménager les familles uniquement dans des logements conformes à la composition de ménages). Ceci améliore le quotidien de ces familles dans l'attente de la construction de grands logements en suffisance ;
- Nous avons continué la lutte contre les marchands de sommeil et l'insalubrité ;
- Un large programme de rénovation et d'isolation des bâtiments du Logement molenbeekois est en marche, afin de faire des économies d'échelle et à terme des économies d'énergie ;

- Nous avons augmenté la dotation à la MAIS notre agence immobilière sociale, dotation qui n'avait pas été revue depuis des années ;
- Nous avons travaillé sur le modèle de résidence-service sociale via le CPAS et ouvert le centre Lemaire, qui permet à des personnes âgées encore autonomes de loger à des tarifs sociaux dans un cadre agréable de manière indépendante avec des services « hôteliers » mutualisés. Un deuxième projet de ce type est en route ;
- Nous avons limité l'augmentation des loyers dans les logements publics à l'indexation des salaires et des allocations (hors changement dû à la composition de ménage et des revenus bien sûr) ! Cela n'était pas facile dans le contexte financier qui est le nôtre aujourd'hui ! ;
- Nous avons débuté la création d'un guichet anti-discrimination à la commune. Ce bureau devrait notamment être actif dans les cas de discrimination au logement !



> Programme

De ce fait, le PS molenbeekois a pour priorités de :

- > Continuer de Construire du logement public et de rénover nos bâtiments de logements publics, et prioritairement les logements sociaux (selon les normes environnementales et énergétiques actuelles) en prévoyant suffisamment de logements de grande taille et de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux aînés ;
- > Continuer d'améliorer la mixité sociale dans les quartiers, en créant des logements sociaux dans les quartiers où il en existe peu et en introduisant du logement acquisitif moyen dans les quartiers où il y a beaucoup de logements sociaux ;
- > Travailler à un mécanisme d'encadrement des loyers afin de faire baisser les prix sur le parc locatif privé : l'idée est de garantir un loyer maximum qui tient compte de l'état du bien. Point d'attention : veiller à ce que ce mécanisme respecte les propriétaires vertueux qui investissent régulièrement dans leur bien.
- > Appliquer le droit de gestion publique : Il s'agit d'une possibilité, désormais encadrée par la loi grâce à la Ministre Ben Hamou (PS), de se substituer au propriétaire (défaillant ou en difficulté) d'un bien pendant



plusieurs années. Cela peut être utilisé aussi bien à la demande d'un propriétaire en difficulté que dans la lutte contre les logements inoccupés et insalubres ;

Par ailleurs les Socialistes molenbeekois veulent aussi :

- > Continuer les opérations de revitalisation urbaine, en vue principalement de rénover le bâti existant. Nous visons le bâti existant. Nous visons d'améliorer la mixité sociale (en créant des logements tant locatifs qu'acquisitifs) mais aussi de garantir le droit des habitants actuels de rester dans leur quartier revitalisé ! ;

> Réclamer effectivement les charges d'urbanisme aux promoteurs immobiliers, et les mettre en œuvre, que ce soit via la construction d'équipements collectifs, ou via la mise en vente ou en location à des prix conventionnés de 10% des logements qu'ils construisent dans les grands projets;



> Créer une maison du logement, véritable guichet unique en matière de logement, afin de développer l'accès à l'information et l'orientation des citoyens quant à leurs droits, devoirs et opportunités en matière de logement (bail, primes, crédit social, logement social, prise en gestion, service d'accueil d'urgence, lutte contre les discriminations, etc.);

> Améliorer les connaissances de la population sur l'enjeu du logement et améliorer les processus participatifs qui y ont trait ;

> Élargir les compétences de la cellule technique de la Mission Locale vers la réalisation de travaux d'isolation de l'enveloppe des bâtiments ;

> Faciliter les nouvelles formes d'habitat, en particulier les coopératives de logements, les Community Land Trust ou encore les logements intergénérationnels ;

> Renforcer les services de l'agence immobilière sociale de Molenbeek (la MAIS) qui permet la prise en gestion de logements privés, ainsi que tout mécanisme de conventionnement permettant d'encadrer le loyer et d'assurer la qualité du logement (sensibilisation des propriétaires, augmentation des services fournis et des subventions, formation et augmentation du personnel...);

> Renforcer la lutte contre les marchands de sommeil et l'insalubrité des logements ;

> Mettre à disposition davantage de logements de transit permettant de répondre rapidement à des situations d'urgence sociale en matière de logements (sans-abris, victimes de violences conjugales, calamités, etc.);

> Continuer le projet de résidence-service sociale entamé par le CPAS sous cette législature dans le cadre de l'Alliance Habitat ;

> Chercher des moyens de soutenir financièrement les propriétaires-occupants dans leurs projets de rénovation.

FOCUS

Sans-abrisme

Dans tout Bruxelles, en lien avec la dualisation croissante de notre société, mais aussi avec la gestion désastreuse de la migration au niveau fédéral, les sans-abris se multiplient.

A Molenbeek, nous, Socialistes, avons créé un service sans-abrisme.

Durant le Covid, ce service a pu reloger durablement près de 70 personnes !

Il continue son travail aujourd'hui, en partenariat avec plusieurs associations, dont Dune, Infirmiers de rue, Transit, le Samu social et comprend désormais 3 fonctionnaires supplémentaires, tous payés via subsides.

Parallèlement, Catherine Moureaux a mis au point une méthode d'encadrement des occupations temporaires, qui permet de gérer les occupations collectives dans le respect de tous, propriétaires comme demandeurs.

Grâce à cette technique, pas moins de 500 migrants, transmigrants ou sans-papiers vivent en sécurité à Molenbeek dans l'attente d'une



décision sur leur dossier à l'Office des Etrangers ou d'un départ vers d'autres cieux.

Ceci permet d'éviter les squats sauvages et d'encadrer les occupations pour qu'elles soient correctes et ne mettent pas le quartier en difficulté.

Les Socialistes molenbeekois souhaitent :

- continuer l'accompagnement des sans-abris vers un logement fixe ;

- continuer d'aider à gérer dans le respect de tous les occupations collectives de bâtiments inoccupés sur le territoire communal.

5 Propreté : un droit et des devoirs pour le citoyen !

> Contexte

Un environnement sain, un droit mais aussi des devoirs pour le citoyen !

La saleté dans la ville a lourdement empiré ces dernières années. Cela se perçoit partout dans Bruxelles, même dans des quartiers où c'était impensable il y a dix ans.

A Molenbeek, la problématique est ancrée : notre commune a une densité de population record (16500 habitants au kilomètre carré !), beaucoup de logements sont trop petits et les taux de déménagement et de locataires sont fort élevés. Tous ces facteurs sont défavorables quand on parle de propreté...

Ces dernières années ont montré que le nettoyage est un puit sans fond. De fait nos ouvriers sont courageux et nettoient la journée et ce durant 365 jours par an, sillonnant la commune, qui à pied, qui en camionnette ou armé d'un Glouton (machine facilitant le nettoyage à pied). Mais cela ne suffit pas.

Il faut un tournant décisif pour améliorer les comportements des citoyens d'une part et adapter l'aménagement des lieux là où cela est possible.

C'est un domaine dans lequel une parfaite collaboration doit pouvoir se faire avec les autorités régionales, responsables de la politique d'enlèvement des sacs mais aussi des voiries régionales, nombreuses sur notre territoire, ainsi que de l'enlèvement des poubelles des commerçants, également fort représentés dans la commune.

Mais la commune peut et doit améliorer la sensibilisation des citoyens, ainsi que sanctionner davantage les comportements irrespectueux !

Durant la dernière législature, une certaine frilosité et un grand manque de créativité ont malheureusement mis un frein aux résultats escomptés.

> Bilan

■ L'enseignement et la propreté étaient les deux priorités de la législature. Pour cette raison, et malgré notre situation financière difficile, nous avons augmenté les effectifs de ces services dès 2019. Ainsi pas moins de 5 ouvriers supplémentaires ont été engagés à ce moment en propreté publique.

■ Nous avons également débloqué un budget de 30.000 euros pour travailler avec un service externe expert en propreté afin de nous aider à surmonter le défi actuel.

C'est ROD qui a été choisie et qui a travaillé avec l'échevine, Gloria Garcia Fernandez (MR), à la rédaction et la mise en place du nouveau « Plan Propreté ».



> Programme

- Redynamiser le call center (en y intégrant un outil de gestion des plaintes entrant par voie électronique) pour une meilleure gestion de celles-ci mais aussi une meilleure vision globale sur le terrain;
- rétablir les collectes d'encombrants à domicile pour tous les ménages, avec un système facile et rapide afin d'éviter au maximum le recours au dépôt clandestin ;
- lancer un projet-pilote de conteneur enterré dans un quartier du centre densément peuplé ;

■ organiser le nettoyage de manière juste sur l'ensemble du territoire, en axant l'essentiel du travail sur du travail planifié à l'avance ;

Sensibiliser et aider à réduire les déchets au travers de :

- > La collecte d'effets et autres objets réutilisables ;
- > Le partenariat avec les ASBL à vocation sociale en organisant des « donneries » ;
- > L'augmentation du nombre de points fixes de collecte de déchets dangereux (coin vert) (un par quartier /secteur de nettoyage) ;

- > L'installation de points de compostage collectif (contribution à réduire le nombre de sacs dans les logements exigus) ;
- augmenter le nombre de corbeilles urbaines et la fréquence de leurs entretiens ;
- inciter les commerçants et établissements Horeca à mettre une poubelle à l'entrée de leur commerce à disposition des clients ;
- organiser un planning de curage et débouchage systématiques des égouts et des avaloirs ;
- sommer les propriétaires des terrains abandonnés à prendre les mesures adéquates et, sans réaction de leur part, s'y substituer en leur renvoyant la facture ;

Renforcer étroitement la collaboration de la commune avec les services régionaux et les services de police et la collaboration inter-services communaux afin de :

- > augmenter le nombre de caméras de surveillance fixes et mobiles, renforcer les équipes de visionnage pour une répression plus efficace ;
- > retravailler la chaîne administrative de traitement pour qu'un maximum de PV aboutissent effectivement à des amendes perçues ;
- > mettre sur pied une équipe d'intervention d'urgence pour les versages sauvages ;

- > Faire croître le nombre de bulles à verre (compétence régionale) en favorisant l'enfouissement ;
- > organiser les désherbage et débroussaillage réguliers afin de faciliter les opérations de lutte contre les nuisibles et limiter leur prolifération ;
- > organiser la reprise immédiate des panneaux de signalisation à l'issue des activités, et la réparation rapide des petites dégradations ;

Multiplier les actions d'information et de sensibilisation au respect de la propreté et de l'environnement :

- > organiser un accueil des nouveaux habitants où le sujet de la propreté serait un des points centraux ;
- > organiser des tournées dans les quartiers pour sensibiliser aux horaires de passage des poubelliers et aux amendes encourues ;
- > continuer le travail dans les écoles, avec les marchés, les associations, les maisons de jeunes,... ;
- > augmenter l'implication des habitants (organisation de réunions citoyennes et désignation d'ambassadeurs de quartier pour favoriser la transmission de l'information) ;
- > encourager l'embellissement des façades, fenêtres , terrasses, devantures de locaux commerciaux,...

FOCUS

Le ramassage des poubelles par la Région

Le Ministre Maron a généralisé l'obligation du sac orange à tout Bruxelles.



La Région, la chaussée de Gand, et ses commerces

La Chaussée de Gand est une voirie régionale. De plus les commerçants doivent signer un contrat de propreté avec la Région pour faire enlever leurs déchets à leurs frais. Malheureusement ce système ne fonctionne pas bien actuellement et la chaussée est souvent sale.

Les Socialistes molenbeekoïses demandent une présence accrue des ouvriers de propreté de la

Dans la plupart des communes, ceci allait de pair avec la diminution de la collecte des sacs blancs à une seule collecte par semaine.

A Molenbeek, c'est impensable et Catherine Moureaux l'a bien expliqué. Dans nos quartiers denses, les appartements sont trop petits pour le nombre d'habitants et garder des sacs blancs une semaine est impossible pour la toute grande majorité des ménages.

Nous avons obtenu jusqu'ici de garder deux collectes dans la plus grande partie de Molenbeek.

Nous, Socialistes molenbeekoïses, considérons qu'il serait une très mauvaise idée de diminuer le nombre de collectes et nous battons contre cela !

Région sur ce territoire, que ce soit pour nettoyer, ou pour vérifier si les commerçants respectent les obligations liées à leur contrat avec Bruxelles-Propreté.

De cette manière nous pourrions tous être beaucoup plus fiers de notre grande artère commerçante et y vivre et y circuler avec beaucoup plus de plaisir !

6 Soutenir et développer notre économie et l'emploi.

7 Molenbeek, la commune de la solidarité

A. ACTION SOCIALE

B. CPAS**> Contexte**

Avec un nombre de bénéficiaires de l'aide sociale par rapport au nombre d'habitants le plus élevé de Belgique, Molenbeek a aussi un des plus gros CPAS du pays et la politique de l'aide sociale est vitale pour nos habitants, tant pour leur permettre de rebondir en cas de pépin dans leur vie professionnelle ou familiale, que pour assurer la solidarité et la dignité humaine dans notre pays.

Cependant, ces dernières années l'Etat fédéral a majoré les montants de l'aide sociale sans augmenter son taux de participation dans les paiements.

Ajoutée à l'inflation et l'indexation des salaires en découlant, et on arrive, en une législature, à situation sociale inchangée, à ce que la commune doive donner au CPAS près de 12 millions d'euros supplémentaires par an (+41,25% en une législature !)

A terme ceci est intenable.

Comme le disent tous les CPAS dans leur mémorandum, à cause des transferts de charges des autres niveaux de pouvoir vers les communes, « les communes et les CPAS sont de plus en plus contraints de faire des choix difficiles entre les différentes missions qu'ils doivent remplir. Cela peut avoir un impact négatif sur la vie quotidienne des citoyens. ».

> Bilan**1. environ 12.000 personnes aidées chaque année !****2. Transversalité et partenariats**

- > Remise en place de la plateforme santé, qui avait été supprimée sous la majorité MR-Ecolo-CDH ;
- > Mise en place de 4 contrats locaux social/santé ;
- > Réorganisation de la coordination sociale qui assure les liens avec le réseau associatif et qui développe une approche thématique définie avec les partenaires ;
- > Organisation d'un partenariat constructif entre le service logement et les structures de la MAIS, des logements communaux et du Logement molenbeekois ;

3. Jeunes :

- > Augmentation du nombre de jeunes effectivement suivis dans le cadre d'un projet d'insertion socio-professionnelle : 1424 en 2018 et évolution jusqu'à 1778 en 2024 !
- > Mise en place d'une cellule NEETS, destinée à l'accompagnement des jeunes sans emploi ni études ni formations, actuellement mise en suspens vu les difficultés financières;

En matière d'action sociale et de finances publiques, ceci amène trois de nos revendications principales comme socialistes :

1. une augmentation des moyens financiers alloués aux communes et aux CPAS ;**2. L'augmentation du financement du revenu d'intégration sociale par le fédéral, ainsi que le financement des aides sociale complémentaires en tout ou partie par le fédéral ;****3. l'arrêt total de tout transfert de mission ou création de nouvelle mission ou glissement de mission, direct ou indirect, vers les CPAS sans que le financement pérenne et proportionné de toutes les charges y afférant ne soient garantis !**

Aujourd'hui, vu ce qui a déjà été ajouté dans le panier des communes et des CPAS, la moindre des mesures pourrait être de remettre en place une solidarité correcte entre les communes au niveau régional en tenant compte de la situation des CPAS si la volonté manque au niveau fédéral.

Notons que si les libéraux et les chrétiens montent au pouvoir au fédéral avec la NVA et mettent en place leur projet de limiter les allocations de chômage dans le temps, une série de chômeurs tomberont en fait à charge des CPAS, ce qui aggravera dramatiquement la situation d'une commune comme la nôtre.

4. Projets nouveaux:

- > Campagne de sensibilisation sur le non-recours aux droits ;
- > Ouverture du centre de compétences Schols, qui centralise tout le volet insertion socio-professionnelle du CPAS afin de guider les bénéficiaires d'aide sociale vers l'emploi ;



5. Seniors et Maison de repos Arcadia

- > La Maison de repos et de soins publique Arcadia est toujours bien là, avec un travail de qualité des membres de l'équipe et des résidents très bien soignés !
- > Une attention particulière nouvelle a été donnée pour que la maison de repos adapte son accueil à la population issue de la diversité de Molenbeek ;
- > Lancement du projet de résidence service sociale, solution alternative à l'hébergement en Maison de repos pour les seniors qui souhaitent rester indépendants dans un cadre convivial et sécurisé, tout en conservant leurs habitudes de vie.

Vivre en résidence leur permet d'avoir une vie sociale active, de profiter d'animations et d'espaces au sein même de la résidence et de bénéficier de nombreux services d'hôtellerie et d'aide à la personne pour leur permettre de vivre en parfaite autonomie.

Construite sur le site d'Arcadia, elle permettra une mutualisation des services avec notre Maison de repos, tout en offrant des tarifs sociaux ;

- > Prévoir des places pour adultes handicapés à Arcadia ;

> Programme

- Poursuivre la décentralisation du CPAS en ouvrant une antenne à proximité du cimetière de Molenbeek et une antenne supplémentaire dans le centre historique ;
- Lutter contre le manque d'informations sur les droits et les dispositifs d'aide, par exemple en créant des capsules vidéo ou en ciblant un sujet et en créant une campagne hors les murs ;
- Donner du temps supplémentaire aux assistants sociaux, ou prévoir des accompagnants formés pour cela afin d'expliquer aux usagers le contenu de tous les documents qu'ils sont amenés à signer pour l'obtention du PIIS (projet individualisé d'intégration sociale). En effet les concepts et les termes employés sont particulièrement compliqués.
- Vu le nombre très important de jeunes (familles avec mineurs, -25 ans et - de 30 ans) suivi par le CPAS, on crée un véritable service jeunes au sein du CPAS, aux techniques d'accueil et de coaching adaptés afin d'assurer un meilleur suivi des études/formations : vrai parcours avec solutions à la clé y compris de l'aide afin d'obtenir le permis de conduire

- Tous les jeunes Molenbeekois, inscrits dans un projet (PIIS suivi) ou scolarisés, doivent bénéficier d'un accès aux nouvelles technologies (accès EPN mais aussi aides financières pour l'achat et l'utilisation de matériel IT et connexion internet adaptée aux besoins et études)

Pour les aîné.e.s

- > Poursuivre le projet de création de la résidence service sociale avec des flats résidants classe moyenne et social;
- > Encourager les pratiques sportives pour aîné.e.s (marche, natation, yoga, gym...) dans les infrastructures sportives communales.
- > Renforcer l'offre de service de soins à domicile du CPAS, tout spécialement à destination des personnes à autonomie réduite et des aînés qui perçoivent une pension limitée mais qui choisissent de rester à leur domicile.
- > En collaboration avec les mutualités, développer un réseau de garde à domicile agréé sur le territoire ;
- > faciliter la formation continue des travailleurs sociaux de première ligne dans le domaine de la santé mentale.

Afin d'améliorer la prévention sanitaire et l'accès aux soins, le CPAS prendra les initiatives suivantes:

- > S'inscrire dans la politique territoriale « approche par quartiers » développée par la région en informant largement la population ;
- > Participer – via la commune et son cpas – au conseil consultatif sanitaire créé à cette fin ; informer les professionnels de la santé et les habitants ;
- > Impliquer les usagers dans la politique sanitaire, en poursuivant et développant la dynamique participative du Conseil Consultatif des habitants, notamment des sociétés de logements et du CPAS et de l'AIS.
- > En concertation avec les médecins généralistes et en collaboration avec les mutualités, augmenter la couverture du dossier global médical ;
- > Renouer avec la médecine préventive par l'octroi automatique d'une carte médicale donnant accès à des soins de santé de qualité à tous les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou de l'aide équivalente ;
- > Favoriser le recours au BIM en favorisant la coordination entre le CPAS et les mutualités ;

> Renforcer le soutien au réseau de maisons médicales existant sur le territoire, de services psychosociaux et de santé mentale, notamment en termes de locaux, d'infrastructures et, le cas échéant, sur le plan financier. Poursuivre la politique de conventionnement entre le CPAS et les médecins exerçant sur le territoire communal.

> Soutenir financièrement l'installation au-delà de la prime régionale des médecins de première ligne dans les deux langues afin d'éviter une pénurie

installer des fontaines d'eau autour des aires de jeux, des terrains sportifs et dans les grands espaces verts ;

- Maintenir le principe du titulariat
- Proposer des prêts entre 0% et 2% via le service Crédit Energie, créé dans le cadre du Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie, pour des travaux d'économie d'énergie aux personnes les plus démunies et plus largement à tout citoyen de la commune, propriétaire ou locataire, sans plafonds de revenus.

A cet égard, un accompagnement spécifique sera proposé aux personnes concernées.

C. LA COHÉSION SOCIALE : UN MARQUEUR SOCIALISTE

C. EGALITE, DEMOCRATIE ET CITOYENNETE ACTIVE

(égalité, participation citoyenne, cultes)

> Contexte

?????????

> Bilan

1. Houria Ouberrri a été notre première échevine en charge du Droit des femmes ! Au-delà de la symbolique, elle a travaillé à faire exister ce thème et à lui donner une déclinaison d'actions concrètes, comme par exemple la participation à la course contre le cancer du sein ou la campagne d'information à destination des familles monoparentales. Avec notre bourgmestre, elle a aussi mis sur pied un véritable plan de lutte contre les violences faites aux femmes ;
2. Nous avons rempli l'engagement de diffuser le Conseil Communal en direct sur Youtube ! C'est une fierté d'avoir ainsi pu donner l'accès le plus large possible à tous les débats à nos concitoyens !
3. Nous Socialistes, sommes partout

préoccupés de lutter contre les discriminations ! A Molenbeek, nous avons :

4. Soutien aux associations : envers et contre tout, nous avons défendu les associations, sans qui Molenbeek ne serait pas Molenbeek. Nous avons co-construit de nombreux projets avec elles, comme par exemple le projet de Maison du Bien-être avec l'AJM, ou la célébration des 60 ans de l'immigration marocaine avec le Foyer vzw. Et nous avons, , continué de les aider à rayonner, malgré nos maigres moyens budgétaires.

5. Ethique : nous avons :

- Revu les procédures d'engagement du personnel pour qu'elles soient plus transparentes et plus objectives ;
- Commencé à travailler avec l'ombudsman de la Région, afin de donner un outil aux citoyens qui souhaite être entendu au sujet d'un conflit avec l'administration ;

6.Participation : nous avons :

- A.Choisi un modèle de gestion commune/habitants pour le nouveau centre communautaire de la Gare de l'Ouest ;
- B.Utilisé la participation citoyenne pour choisir les noms des nouvelles passerelles sur le canal (Passerelles Loredana Marchi et Fatima Mernissi), ainsi que le nom de la nouvelle salle de sports (Amal Amjahid) ;

C. Créé le Conseil Consultatif des Personnes en Situation de Handicap (CCPH), qui est destiné à donner son avis sur les politiques communales et suggéré des actions en la matière;

D.Continué de soutenir de manière forte le Conseil Consultatif des Aînés, qui relaie et défend les préoccupations des seniors de la commune, ainsi que son pendant, le Conseil des Jeunes ;

E. Investi dans la participation citoyenne, en particulier au niveau des réformes en mobilité, pour lesquelles nous avons pu obtenir un soutien supplémentaire de la Région dans le cadre du Contrat Local de Mobilité ; dans les contrats de quartier et dans le contrat d'axes et d'ilôt où nous nous sommes entourés de professionnels et où nous tentons de créer la première coopérative d'énergie sur le territoire; nous avons soumis à participation citoyenne la rénovation d'une rue ainsi que le schéma de circulation dans un autre quartier. Ce sont des initiatives nouvelles qui permettent aux citoyens de se rapprocher de la politique communale.

7. ,Cultes : les associations du culte sont des associations qui jouent un rôle de lien social et peuvent également relayer la parole de nombreux citoyens vers les pouvoirs publics. Durant cette législature, nous avons veillé à les entendre de manière régulière sur leurs

difficultés et les préoccupations de leurs membres, ainsi qu'élaborer des actions d'information ou de sensibilisation avec elles, notamment durant la crise covid.

> Programme

1.Egalité

Lutter contre les discriminations via la sensibilisation (écoles et associations locales) ; discussions/ échanges et campagnes informatives pour déconstruire les préjugés, promouvoir la diversité, exprimer ses expériences et apprendre à mieux comprendre l'autre.

Soutenir des projets sensibilisant à un usage éthique des réseaux sociaux et d'internet afin de lutter contre la cyber-discrimination et les propos haineux.

Développer une politique de prévention des discriminations et la promotion du vivre ensemble pour un meilleur soutien aux victimes, médiation et climat de confiance.

Continuer de lutter contre les violences et comportements déplacés envers les femmes est crucial car chaque femme a le droit de vivre sans peur, sans violence, et sans oppression. Les violences basées sur le genre constituent une violation grave des droits humains fondamentaux

Lutter contre les discriminations

envers la communauté LGBTQIA+.

Promouvoir la bonne compréhension mutuelle en luttant contre l'illettrisme, en favorisant la maîtrise des langues, en soutenant le plurilinguisme et les échanges linguistiques. Assurer que les minorités linguistiques et culturelles soient respectées et soutenues tout en faisant le nécessaire pour les inclure et les valoriser.

Penser un système de formation continue pour permettre aux citoyens de suivre le développement rapide des technologies et ne pas être dépassés.

Favoriser les rencontres entre les habitants de la commune, organiser ou soutenir les rencontres visant à la déconstruction des préjugés à l'attention de tous les publics : réunir plutôt que cloisonner !

2. Associations

Aider fortement les associations locales qui doivent être considérées comme des partenaires de la commune. Et notamment, soutenir les associations de quartier : fêtes des quartiers, soirées et journées thématiques. Nous voulons promouvoir la vie associative en tant que vecteur d'émancipation individuelle et collective !

Continuer de développer des composts et potagers de quartier ; ils favorisent la cohésion sociale (rencontre, travail ensemble, liens

intergénérationnels, fierté collective, etc.) avec une porte ouverte sur des opportunités d'apprentissage sur l'écologie et la durabilité locale.

Réserver un budget participatif à destination des associations ou groupements d'habitants pour l'amélioration des espaces publics de proximité, comme dans le programme « Mon quartier, ma maison » qui a décoré magnifiquement plusieurs quartiers ;

Renforcer la cohésion sociale en développant les échanges entre générations ; organiser des ateliers où les différentes générations peuvent se rencontrer/échanger. Cela contribue également à réduire l'isolement des seniors.

Promouvoir une éducation qui encourage la participation active et l'association au sein de la société.

3. Ethique

Mettre en place un bureau d'éthique et de transparence auprès duquel chaque citoyen peut signaler des fraudes éventuelles, comme à Barcelone. Le bureau est strictement indépendant de la commune et doit tenir compte de chaque plainte déposée. Ce point figurait au programme de la majorité 2018-2024 mais n'a pu être réalisé faute de moyens financiers ;

La désignation du personnel communal et du personnel politique

doit se faire selon des critères précis de compétence pour la fonction. Ce personnel doit de plus être de conduite exemplaire.

Proposer aux élus locaux et aux administrateurs d'une structure publique et parapublique une formation adéquate, y compris en matière éthique, leur permettant de s'acquitter au mieux de leur fonction.

4. Participation citoyenne :

Continuer à soutenir et valoriser le conseil des jeunes, des aînés, et des personnes porteuses d'un handicap.

Mieux accueillir les nouveaux habitants : Tous les nouveaux Molenbeekois doivent être accueillis à l'administration communale. Le journal communal est un outil utile pour les familiariser avec la vie de la commune. On devrait également créer un petit kit avec la documentation nécessaire à comprendre les éléments les plus importants dans notre commune pour le vivre-ensemble, comme par exemple les horaires de sortie des poubelles, l'emplacement des centres culturels et sportifs, la manière de s'inscrire à l'école ou en crèche, le montant des amendes et un rappel sur le tapage nocturne, etc.

Information claire : Les Molenbeekois doivent continuer de trouver dans le journal communal (Molenbeek Info) des informations claires sur les services de la commune et les organismes sportifs ou autres (par exemple, au niveau du sport, mettre la discipline, la localisation du club, tarif, site internet, services proposés, etc.) ;

Newsletter : Nous proposons de créer de plus une newsletter qui permettra d'étendre encore le nombre de nos lecteurs et de régulièrement questionner les besoins d'informations de nos citoyens ;

Réseaux sociaux : un boost des réseaux sociaux de la commune est nécessaire pour mieux faire connaître les activités de la commune aux citoyens.

Consultation publique : continuer de mettre en place des consultations publiques (parfois avec l'aide d'une association ou l'autre) pour impliquer les citoyens dans les décisions importantes de leur quartier voire de la commune.

Plateforme en ligne : Créer une plateforme en ligne où l'on peut recueillir les avis et les suggestions des citoyens sur des sujets divers, exemple : l'aménagement urbain ou la sécurité, etc.

Événements communautaires : faire davantage de publicité des événements organisés par la commune dans le journal de la commune, sur le site internet ou les réseaux sociaux.

5. Cultes

Établir et publiciter un calendrier répertoriant les dates importantes des différents cultes présents à Molenbeek. Cela favorisera la compréhension et le respect mutuel entre les communautés, et permettra d'organiser des événements promouvant le partage et le vivre-ensemble entre les différents acteurs.

Développer et renforcer la collaboration entre la commune de Molenbeek et le Conseil Consultatif des Cultes. Cela permettra de garantir une inclusion plus large et une meilleure gestion des besoins et préoccupations des communautés.

Lutter contre le prosélytisme dans l'espace public afin de veiller au respect de la liberté de conviction et de religion de chaque citoyen.

E. SOLIDAIRES À L'INTERNATIONAL

8 Un vrai accès aux soins de santé pour tous

> Contexte

La marchandisation croissante des soins de santé va à l'encontre des valeurs socialistes. Le droit à la santé devrait être universel. C'est une priorité pour nous d'améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de santé.

Malheureusement, toutes les études le montrent et la réalité s'impose à nous : plus on a du mal socialement, moins on a la santé. Il y a derrière ce constat plusieurs raisons, qui sont autant d'axes de travail pour améliorer la santé des Molenbeekois et des Molenbeekoise :

- On recourt moins aux services des soignants quand on a moins de sous, parce que c'est cher, parce qu'il y a d'autres priorités, parce qu'on est moins bien informé, ou parce qu'on ne connaît pas de soignant ;
- On est en moins bonne santé quand on mange de manière moins « qualitative », ou quand on a un métier usant (ouvriers et ouvrières de toutes les sortes), ou quand on habite un logement plus petit, ou quand on doit s'occuper de sa famille et qu'on n'a pas un moment pour soi, ou quand on n'a pas eu l'occasion d'apprendre à aimer le

sport,...

Au niveau communal, l'ambition est double :

1. faire se parler la politique sociale et la promotion de la santé pour garantir un bien-être optimal à l'ensemble de la population.
2. soutenir les acteurs, repérer les manques et travailler à les combler.

> Bilan

- Semaine de la Santé : en octobre, organisation d'animations et activités, à destination du public adulte et senior, public nombreux ;
- Partenariat avec l'asbl Think Pink : vente du « ruban rose », sensibilisation du personnel communal, organisation d'une course « race for the sure » dans un des parcs de Molenbeek chaque année ;
- Organisation de conférences thématiques parfois en collaboration avec le Conseil consultatif des Aînés (Semaine du Cerveau) ;
- Création du Conseil consultatif communal de la personne en situation de handicap CCCPH ;
- Mise sur pied du « Groupe Logement-Santé » rassemblant tous les trois mois les acteurs locaux spécialisés ;
- Participation aux réunions de l'asbl SACOPAR « Inter-échevins de la Santé » avec pour ambition de développer une vision transversale de la santé dans les décisions politiques locales et d'échanger les bonnes pratiques entre communes en région bruxelloise.
- Fourniture de repas sains et durables dans les écoles, via le choix d'un nouvel opérateur : « les Cuisines bruxelloises » ;
- Soutien au développement des services de soins de première ligne ;
- Création d'un service de santé mentale infanto-juvénile dans le cadre du contrat de quartier Etangs Noirs : projet de longue haleine déjà bien avancé ;
- Relance de la plateforme santé du CPAS ;
- Travail en réseau avec les médecins et les pharmaciens du territoire, initiée durant le COVID et perpétuée
- Création de parcours santé et de nombreuses installations type « street work out » dans l'espace public (nombre exact ?)
- Création d'une nouvelle salle de sports de proximité dans le quartier de la Flûte enchantée
- Simplification des procédures pour obtenir la carte médicale au CPAS ;

> Contexte

Mettre en place une Cellule opérationnelle de promotion de la santé et un réseau fonctionnel et efficace rassemblant le CPAS et les acteurs de la première ligne de soins (en ce compris la santé mentale) pour favoriser les partenariats entre la commune, le CPAS, l'associatif, les prestataires de soins, les acteurs sociaux, les services de promotion de santé à l'école, etc ;

■ Continuer de développer et encourager une pratique de l'exercice physique pour chaque âge (psychomotricité, prévention des chutes, etc.), notamment au travers d'une politique de gestion de l'espace public en créant des parcours santé, des chemins de promenade et des petites infrastructures sportives de proximité ;

■ Développer les circuits courts de production et de consommation via l'intégration systématique de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics communaux ;

■ Continuer de soutenir le développement des maisons médicales, des services psycho-sociaux et des services de santé mentale (mise à disposition d'infrastructures ou de terrains, subventionnement de projets...)

■ Continuer la formation continue des travailleurs sociaux de première

ligne dans le domaine de la santé mentale ;

■ Informer systématiquement les personnes qui se présentent dans les CPAS sur les possibilités de suivi médical (aide médicale urgente, dossier médical global, inscription auprès d'un organisme assureur, etc.) ;

■ Augmenter le nombre de cartes médicales disponibles pour les personnes en difficulté de soins ;

■ Renforcer, au niveau communal, les actions de prévention, notamment en ce qui concerne les assuétudes, les infections sexuellement transmissibles, mais aussi la promotion des attitudes saines ;

■ Reconnaître l'importance cruciale de la santé dans l'environnement social, notamment en matière de formation, de conditions de travail, de sécurité sociale et de stabilité des relations.

**> VOIR AUSSI LE
CHAPITRE CPAS**

9 Prendre soin de nos aînés

10 Donner plus de facilités aux personnes en situation de handicap

> Contexte

Tout citoyen devrait avoir les mêmes droits et les mêmes libertés.

Actuellement, il subsiste malheureusement encore un trop grand nombre d'obstacles empêchant les personnes en situation de handicap d'exercer pleinement leurs droits.

Le PS molenbeekois plaide en faveur d'une logique d'« accessibilité universelle » et d'émancipation.

Il nous faut tendre vers un accès à tout pour tous et amener chacun à ses capacités et son bien-être maximum.



> Bilan

- Obtention du label Handicity ! (et adhésion à la Charte communale de l'intégration de la personne handicapée ? à vérifier)
- La Commune de Molenbeek-Saint-Jean s'implique dans la thématique du handicap par sa présence dans des instances de rencontre et de concertation.

L'une d'entre elles est régionale et intercommunale : la réunion « inter CCPSH » créée à l'initiative du Service public régional bruxellois BPL – Bruxelles Pouvoirs Locaux.

- Programmes/journées/colloques de sensibilisations au handicap

> un duo de comédiennes combinant le français et la langue des signes en un langage commun, pour le plaisir du public, sourd ou entendant, faisant salle comble.

- Projection d'extraits de films Extraordinary Film Festival.

La soirée a permis aussi aux personnes de s'initier à la langue des signes. L'asbl Alzheimer Belgique avec sa conférence « Être aidant proche d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ».

- Juin 2023, le Collège des Bourgmestre et Échevins de Molenbeek-Saint-Jean a désigné Monsieur Philippe Dumon, agent communal au service de

l'Action sociale, comme référent « Handistreaming » au sein de l'Administration communale.

- Après leur interruption à cause du Covid, les permanences du Service Public Fédéral Handicap seront de retour en 2024. Une Assistance sociale du SPF Handicap se mettra à la disposition des Molenbeekois et Molenbeekois pour faire le point sur leur dossier. Accessible gratuitement et sans rendez-vous, cette permanence se tiendra un mercredi par mois, de 9h à 11h, à la Maison communale.

- La Commune organise des plans de formation sur le handicap (lire plus bas, dans le chapitre IV) et sur l'aménagement des lieux à rendre plus inclusifs. Certaines personnes sont en réelle demande de formation.

- Travail de sensibilisation est effectué, pour démystifier le handicap, apaiser les peurs du personnel et pour lui donner des conseils de base en matière d'accueil.

- Au sein de l'Accueil extra-scolaire, un groupe de travail est en voie de formation avec les douze coordinateurs pour définir un protocole de l'inclusion.

- Plaines de vacances d'été organisées par la Commune 3 enfants en 2022 et 2 enfants en 2021 (autisme et troubles de l'attention).

■ D'après les témoignages du terrain, le nombre d'enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme a augmenté. Il existe aussi des enfants malades (par exemple le diabète, l'épilepsie). Recours à des équipes pluridisciplinaires : L'association Badje, l'asbl SUSA et Luape, la ludothèque à Woluwé-Saint-Pierre ouverte à tous et adaptée pour les enfants et les adultes atteints d'un handicap.

Une petite panoplie d'objets facilite l'accueil et la présence des enfants en situation de handicap (autisme) : casques anti-bruit, petite tente pour créer un coin repos ou cocoon.

■ Personnes en situation de handicap engagées au sein des services communaux et para-communaux. Les fonctions sont variées : jardiniers, collaborateurs administratifs, personnel d'entretien.

■ Sur fonds propres : les postes informatiques sont adaptés (ex. écran loupe). Des formations en langue des signes sont prévues pour les dirigeants d'équipe.

■ En mars 2023 et 2024, la Commune a accueilli pour un stage de trois semaines un jeune autiste étudiant la Bureautique en 4e année secondaire.

■ La Commune accueille les personnes à ses guichets (avec ou sans rendez-vous) ou par téléphone pour établir avec elles les demandes

de reconnaissance et d'allocations pour personnes handicapées, introduire les demandes de carte de stationnement et de chèque-taxi, ou renseigner sur les réseaux et structures de soutien (famille, logement adapté, loisirs, etc.).

■ Nos services communaux sont attentifs à intégrer un maximum d'outils et de moyens pour faciliter l'accueil et les déplacements de la PSH.

■ Un guichet de l'Action sociale est équipé d'une boucle à induction magnétique. Le service à la population s'est amélioré en 2023 par le fait de la création à l'Action sociale d'un guichet citoyen accessible aux PMR. Son aménagement par les ouvriers communaux s'est fait en suivant les recommandations du « Guide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible » édité par le CAWAB.

■ La Commune possède aussi une chaise roulante pour faciliter les déplacements des PMR lors d'événements ou dans la Maison communale.

■ Une étude en cours pour utiliser durant les spectacles la boucle à induction ou des émetteurs récepteurs pour les personnes mal entendantes. La piste de la description ou l'audiodescription a été abordée. Des rencontres avec des sociétés, des spécialistes de l'événementiel et les régisseurs

ont été organisées. Une nouvelle signalétique est également en projet avec l'aide, pour tester et commenter les idées émises, d'un agent communal atteint de déficience visuelle.

■ En outre, dès l'élaboration de ses programmes de construction ou de rénovation, la Commune veille à ce que ses infrastructures soient accessibles aux PMR. D'ailleurs, lorsqu'une demande de permis est déposée par la Commune, la Région y est attentive. Il s'agit bien sûr pour nous de respecter la réglementation, mais avec la pleine conscience que la Commune a une mission essentielle à remplir.

■ Avec le soutien de la Région bruxelloise, la Commune a déployé en 2022 un programme de formations pour permettre au personnel communal de mieux comprendre et d'améliorer l'accueil des personnes porteuses de handicap. L'objectif principal était de donner aux participants le maximum d'outils leur permettant de reconnaître, d'appréhender, d'accompagner les PSH, enfants, jeunes ou adultes, dans leur culture et difficultés quotidiennes. C'est ainsi que de nombreux services ont pu bénéficier de ces moments d'apprentissage : Prévention, Gardiens de la Paix, Jeunesse, Communication, Accueil, Urbanisme, Soft-RH, GRH, Plantations, Population, Ludothèque, Logements

temporaires, SAC- Sanctions administratives, Ateliers, Action sociale, Etat civil, Médiation locale, ATL – Accueil Temps Libre, Crèches, Incivilités, Animation extra-scolaire, Propriétés communales.

Soit un total de 162 membres du personnel communal.

■ En 2022, quelque 750 personnes ont bénéficié de chèques-taxis.

■ La STIB : La Commune est attentive à l'accessibilité des arrêts de transports en commun.

> Avec sur son territoire la présence de six stations de métro parmi les plus importantes du réseau de la STIB, la Commune considère qu'il est d'autant plus important de s'assurer de la présence d'escalators et d'ascenseurs en bon état de fonctionnement.

> on peut parler du service Taxibus de la STIB ou d'autres systèmes éventuellement mis en place par des associations.

■ La Commune compte actuellement 289 emplacements PMR sur son territoire. Lors de cette législature 2018-2024, 51 places ont été créées. 3222 cartes de stationnement sont renseignées sur la commune (source : SPF Handicap).

> Programme

- Concevoir les bâtiments et aménagements publics dans une perspective d'accessibilité universelle de sorte que les personnes en situation de handicap puissent accéder aux locaux et équipements, se repérer, etc ;
- Valoriser toute initiative contribuant à l'amélioration de l'image des personnes porteuses de handicap ;
- Développer des formations pour les agents du personnel communal et du CPAS relatives à l'accueil des personnes porteuses de handicap et à la langue des signes ;
- Améliorer l'accessibilité de l'information communale (braille, langue des signes, taille des pictogrammes, réalisation de versions « faciles à lire », etc.), et la mise en conformité des sites internet de la commune avec les outils d'aide personnelle.
- Créer au niveau communal ou supracommunal un service « social » de mobilité pour les aînés et les personnes à mobilité réduite, en partenariat avec la STIB et la SNCB, en soutenant le développement de services de « taxi social » adapté ;
- Sensibiliser la STIB et la SNCB quant à l'accessibilité des arrêts de bus, abribus, quais de gares aux personnes à mobilité réduite ;
- Adhérer à la Charte communale de l'intégration de la personne handicapée via le label Handycity et développer les actions conséquentes;
- Entamer un dialogue constructif avec les gérants des commerces et de l'horeca présents sur le territoire communal pour y améliorer l'accès des personnes en situation de handicap ;
- Renforcer l'accessibilité des bâtiments ouverts au public avec le développement du label Access-I et garantir la présence d'au moins un guichet accessible aux personnes à mobilité réduite dans la maison communale ;
- Multiplier les emplacements de stationnement réservés, en particulier aux abords des administrations, des CPAS, des centres médicaux, des pharmacies, des écoles, des infrastructures socioculturelles et sportives et des commerces ;
- Privilégier l'aménagement des voiries afin qu'elles soient totalement adaptées aux personnes en situation de handicap ;
- Réserver un certain nombre de logements adaptés (et souples pour adaptations spécifiques) aux personnes à mobilité réduite et aux aînés ;

- Améliorer l'accessibilité des parcs pour les personnes à mobilité réduite ;
- Veiller au bon état des trottoirs pour assurer aux personnes plus âgées ou à mobilité réduite une meilleure facilité de déplacement, en mettant en place une politique de rénovation coordonnée des trottoirs.
- Continuer et amplifier l'effort d'accueil d'enfants en situation de handicap dans les crèches, les lieux d'accueil extrascolaire et les plaines de jeux ;
- Continuer et amplifier l'effort d'intégration des élèves en situation de handicap dans l'enseignement ordinaire en développant une politique « aménagement raisonnable » (infrastructure, matériel, activités, mentalités, etc.), en formant spécifiquement les membres de l'équipe pédagogique en charge de l'enfant, ainsi qu'en sensibilisant systématiquement et régulièrement les équipes pédagogiques et les élèves aux différents handicaps ;
- Soutenir l'organisation à l'école d'activités de sensibilisation aux difficultés rencontrées par les jeunes en situation de handicap dans les classes (initiation à la langue des signes, parcours du « chaisard », parcours dans le noir, expérience d'un handicap physique, etc.).



- Atteindre un taux de 3% d'emplois de personnes en situation de handicap dans toutes les institutions de la commune, du CPAS et dans les associations paracommunales ;
- Collaborer avec les entreprises de travail adapté (ETA), les ligues et les organismes officiels afin d'améliorer l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Organiser davantage d'initiatives d'intégration par des rencontres sportives et culturelles des personnes valides et de personnes en situation de handicap ;
- Accroître et diversifier l'offre dans les bibliothèques de livres pour personnes aveugles et malvoyantes (audiolivres, livres en braille, livres en gros caractères) ;
- Continuer de soutenir et participer activement au déploiement de l'Institut Decroly, notre école pour enfants et ados « différents ».

11 Le sport : accès, santé, excellence et fair play !



Bougeons tous !

Outre ses bénéfices indéniables sur la santé, le sport constitue un facteur d'insertion, de dépassement de soi et d'acceptation des différences.

Nous voulons mettre sur pied une véritable politique sportive qui permette d'encourager une pratique de l'exercice physique conforme aux besoins et aux envies de chacun !

Par ailleurs, Molenbeek, commune jeune par excellence du royaume, présente un nombre incroyable de grands clubs et de talents du sport, d'Amal Amjahid à Emilie Signa, et

du CNBA au RWDM, en passant par . Il nous faudra en tenir compte et développer également un dispositif de soutien à l'excellence.

Mais Molenbeek n'a toujours pas assez d'infrastructures sportives pour pouvoir accueillir toutes les initiatives sportives des asbl et des clubs !

Durant cette législature nous avons largement mis l'accent sur l'augmentation de l'offre en termes d'infrastructures (réparations, rénovations, extensions, constructions) et la professionnalisation du service. - créer ou libérer des espaces appropriés afin de garantir la diversité dans la pratique des sports et veiller à assurer un bon équilibre meilleur entre les différentes pratiques sportives ; En cours.

Par ailleurs nous avons fait une priorité de soutenir et augmenter les possibilités d'activité sportives pour les filles et les femmes. Nous souhaitons continuer dans ce sens !



> Un bilan extraordinaire

1. Infrastructures :

Nous avons :

- Construit une nouvelle salle omnisports rue de la Flûte enchantée !
- Rénové la salle Beudin (l'asbl avait laissé le sol s'affaisser complètement...);
- Rénové et étendu la salle Namèche (elle n'était plus salubre...);
- Rénové la toiture de la salle Muhammad Ali (il pleuvait régulièrement à l'intérieur);
- Rénové les vestiaires du Sippelberg (il pleuvait également régulièrement à l'intérieur);
- Conclu de nouveaux accords avec le Daring Hockey Club et le Tennis Club le Chalet afin de garantir la pérennité des clubs et l'investissement dans les infrastructures ;
- augmenté la mise à disposition des salles de gymnastique des écoles pour les clubs et les associations ;

- obtenu les crédits et réalisé les plans pour une nouvelle petite salle de sports rue Piers, dans le cadre du contrat de quartier Etangs Noirs ;

2. Soutien au sport féminin :

Nous avons :

- Soutenu massivement les RWDM Girls pour déployer le plus grand club féminin de football de Belgique!
- Soutenu et encouragé le déploiement des clubs féminins de basket et de boxe;

3. Accès au sport pour le plus grand nombre de Molenbeekois :

Nous avons :

- Construit 7 street-work outs supplémentaires (et rénové 4 autres) pour permettre de faire du sport dans l'espace public, gratuitement,
- Intégré une clause de participation plus ambitieuse des enfants et jeunes molenbeekois dans la convention avec le RWDM ;
- Augmenté le nombre de couloirs réservés au public à la piscine Namèche et réorganisé les grilles tarifaires afin de favoriser l'utilisation de la piscine par le plus grand nombre de nageurs possible ;

- Remis en route les chèques-sport et augmenté le montant par chèque ET le nombre de chèques, pour aider les familles en difficulté financière à pouvoir mettre leur enfant au sport ;
- Mis en place des activités sportives pour les seniors en collaboration avec l'échevinat de l'action sociale ;
- Renforcé l'organisation de stages sportifs encadrés à coûts réduits pendant les vacances scolaires;
- Lancé les Urban Youth Games, les Jeux Olympiques des Enfants, pour initier davantage au sport tous nos écoliers ;

FOCUS

Molenbeek gagne l'AWARD EUROPEEN du fair-play !!!

Nous sommes les gagnants cette année de l'award européen du fair play pour le projet « écoles du Fair-play », initié par notre bourgmestre!

Nous sommes en fait la première commune de Belgique à avoir lancé une grande campagne du fair play dans les écoles.

Ainsi chaque enfant des écoles communales a pu réfléchir pendant une semaine au sport et à la vie en commun autour des outils et de la philosophie du fair-play dans des animations construites par nos enseignants avec l'asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles !

Belle reconnaissance sur la scène internationale !!!



> Et encore du pain sur la planche – notre programme :

1. Rendre le sport désirable :

- Créer la « cité olympique » : créer des ponts et des synergies et développer de nouvelles activités sur le site Namèche-Stade Machtens afin d'en faire une véritable « Cité Olympique », destinée à faire rayonner Molenbeek et à créer de nouvelles vocations ;

- Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation santé/sport, cela pourrait se faire en collaboration avec un médecin, une figure emblématique du sport à Molenbeek ou national. (vidéo de campagne de sensibilisation contre la sédentarité des jeunes, rencontre au niveau des écoles ou séance d'information à organiser avec les professeurs, des séances ouvertes à la population).

- Mettre en place des compétitions interclubs qui seraient gérées par le service des sports afin de mettre en avant nos infrastructures sportives, être un levier de synergies et cohésion entre les clubs sportifs, promouvoir le sport.

- Améliorer la communication au niveau du sport à Molenbeek (site internet, ...) ;

4. Autres :

Nous avons :

- Réintégré l'asbl Molenbeek Sport dans le giron communal après un audit dramatique en terme de gestion ;

- Débuté la création d'une carte interactive des possibilités de sport et d'activités physique dans la commune ;

- Stabilisé les 4 grands clubs de football dans nos infrastructures ;

- Débuté les études en vue de la rénovation et l'extension de la salle de sports du Sippelbergh ;

- Lancé le projet-pilote « femmes en forme » où les femmes peuvent profiter de la piscine le dimanche soir en non-mixité ;



74

2. Rendre le sport accessible :

- continuer de développer des partenariats entre les établissements scolaires et les clubs sportifs de la Commune pour faciliter la pratique d'une activité sportive en dehors des heures scolaires et permettre à un public le plus large possible l'accès aux infrastructures des écoles (projet école au centre du quartier);
- étudier l'installation d'une piste de course finlandaise (matériaux naturels) dans le parc du Scheutbosch ;
- Organiser des journées de découverte de nouveaux sports : les enfants peuvent régulièrement découvrir de nouveaux sports, au cours de gymnastique ou lors des Urban Youth Games, pourquoi ne pas organiser ce type de journées découvertes aussi pour les adultes ?;
- Continuer à innover, avec de nouvelles idées, comme les moments « girls friendly » ou le projet-pilote « femmes en forme ». On pourrait par exemple organiser des séances de yoga dans les parcs!
- Maintenir et amplifier le dispositif des chèques-sport ;
- Mettre en place des activités à tarif social (organisé par le service des sports ou en partenariat, au sein de nos infrastructures) ;
- ouvrir la piscine municipale aux nageurs 'libres' au moins deux soirs par semaine jusqu'à 22h ;
- continuer de favoriser le développement du sport de rue en créant des infrastructures légères et polyvalentes de proximité (street-workouts, skate-park, roller, plaines de jeux, streetball, etc.) en concertation avec les habitants et l'associatif local;
- Promouvoir le sport pour le troisième et le quatrième âges, par exemple de la gym douce ou de la marche urbaine. On pourrait également organiser des activités intergénérationnelles où les jeunes passionnés par un sport accompagneraient des seniors pour le découvrir ;
- Organiser des événements sportifs largement ouverts : tournois locaux, marathon, course de relais par exemple,...

3. Soutenir les acteurs du sport :

- Soutenir les opérateurs sportifs mais aussi les opérateurs socio-culturels qui promeuvent le

75



- Soutenir les opérateurs sportifs mais aussi les opérateurs socio-culturels qui promeuvent le sport en les subventionnant pour cela et en facilitant l'accès à des équipements de qualité ;
- Ouvrir un guichet dédié à l'information et l'aide à la recherche de subside pour les clubs (cocof, vgc, ...).
- Continuer à professionnaliser le travail de gestion journalière de nos infrastructures sportives et les relations avec les clubs.
- Continuer à professionnaliser le travail de gestion journalière de nos infrastructures sportives et les relations avec les clubs.
- Améliorer la communication au niveau du sport à Molenbeek (site internet, ...) ;

4. Entretien, rénover, étendre nos infrastructures :

- Rénover nos terrains synthétiques ;
- Continuer d'investir dans la modernisation du matériel sportif ;
- continuer de développer des partenariats entre les établissements scolaires et les clubs sportifs de la Commune pour faciliter la pratique d'une activité sportive en dehors des heures scolaires et permettre à un public le plus large possible l'accès aux infrastructures des écoles (projet école au centre du quartier);

- continuer de penser les projets sportifs (infrastructures, événements, etc.) de façon à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes (notamment en matière de récompenses pour les compétitions, mais aussi de mise à disposition de vestiaires et de sanitaires, et tout mettre en oeuvre pour favoriser la mixité des événements et des épreuves et mise en avant des sportives et des équipes féminines dans les différents sports.
- continuer d'améliorer l'accès des infrastructures et la pratique des activités sportives à tous, en ce compris les personnes en situation de handicap ;
- continuer de favoriser et développer l'activité physique auprès des seniors via le développement d'une offre adaptée et la création d'activités intergénérationnelles ;
- Installer des fontaines d'eau autour des aires de jeux, des terrains sportifs et au sein des grands espaces verts ;
- Créer un dojo communal pour accueillir de nouveaux sports de combat ;
- Réaménager et ouvrir le solarium autour de la piscine !

12 Aménager le territoire, enjeu plus que jamais

F. QUI, QUOI, OÙ ?
DÉVELOPPER LES
INFRASTRUCTURES

G. URBANISME : RÉPARER
LE PASSÉ !

H. POUR UNE MOBILITÉ
CONCERTÉE

I. ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE, TOUJOURS PLUS DURABLES

> Contexte

Molenbeek, commune ultra-dense et ultra-urbanisée, souffre et souffrira du changement climatique, du fait des îlots de chaleur.

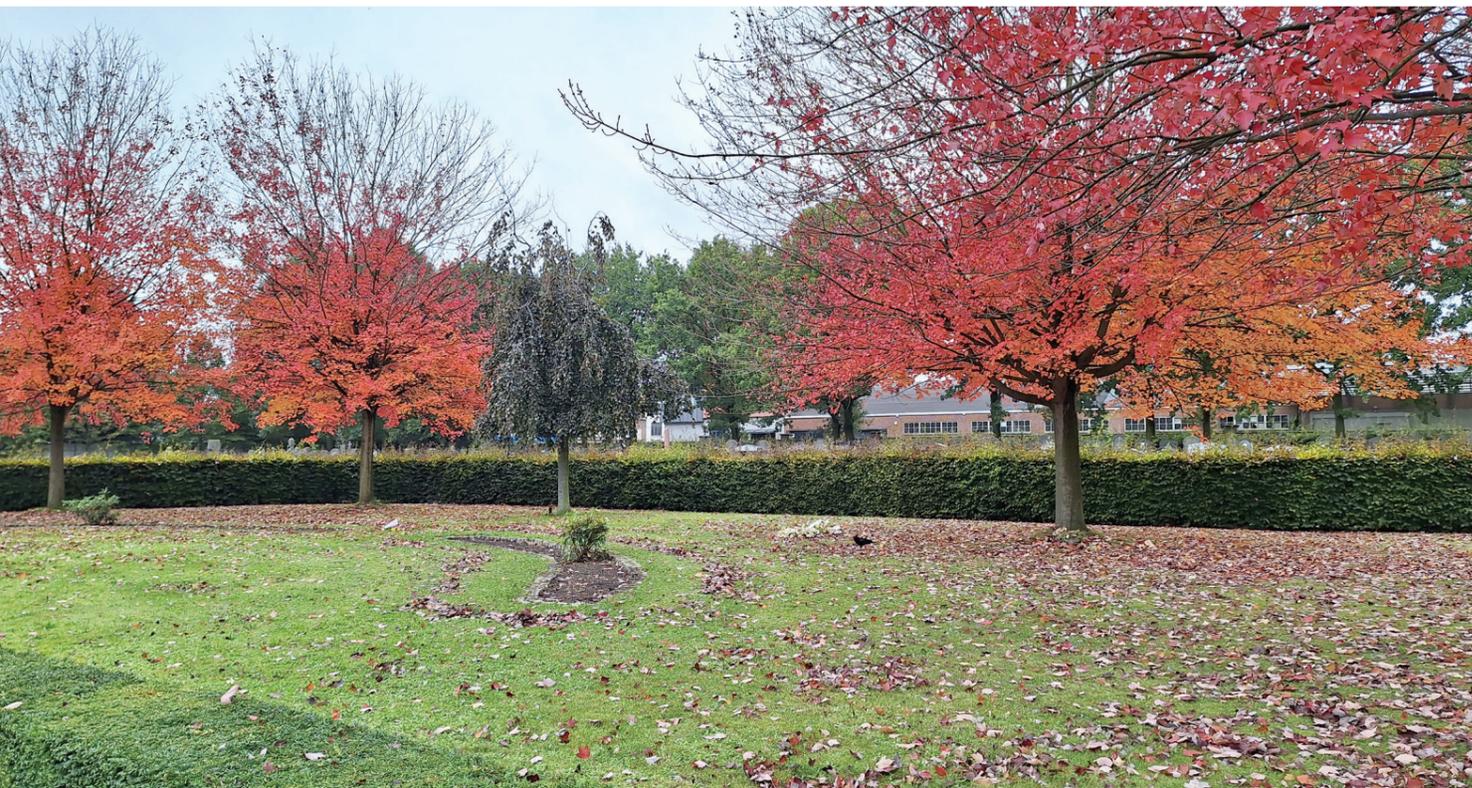
Nous avons par ailleurs tous besoin de nature autour de nous et le contact avec la nature apporte énormément de bienfaits en terme de qualité de vie et de santé.

En parallèle, nous souffrons d'inondations, du fait de certains choix archaïques au niveau de l'écoulement des égouts et de la bétonisation à l'extrême, encore elle.

Alors il nous a fallu créer de nouvelles capacités d'absorption des eaux de pluie et travailler à un diagnostic plus fin : est-ce une bouche d'égout bouché ou y a-t-il une autre cause à ces inondations récurrentes ? C'est chose faite.

Cette législature, une mini révolution a pris place : enlever du béton et planter, chaque fois que c'est utile. Préserver nos arbres. Epargner l'énergie et la co-créer.

Créer des wadis, des zones inondables « tampons », comme dans les pays chauds où les pluies sont particulièrement intenses et tombent sur un sol imperméable.



> Bilan (déclaration de politique communale réalisée à 80% !)

En matière d'environnement :

Le Plan d'Action Climat est sur les rails. C'est une stratégie globale ambitieuse de développement durable pour toute la commune. Il sera transversal et aura des implications dans une très grande partie des projets communaux. Il s'adosse également au projet « Vision d'avenir », réalisé avec Paola Vignano en 2021.

Nous avons augmenté magistralement les projets de végétalisation et d'espaces verts, et l'utilisation des espèces indigènes : nous avons créé X micro-parcs et petits espaces verts de proximité pour lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de vie en ville !

Depuis 2023 TOUS nos parcs et espaces verts sont gérés sans aucun pesticide ou produit altérant la biodiversité !

Nous avons ouvert en partenariat avec la Région un pavillon avec point d'eau et toilettes publiques dans le Parc de la Porte de Ninove.

Nous avons créé 3 nouvelles plaines de jeux (parc Hauwaert, parc du Karreveld, rue JB Decock) et rénové en profondeur les plaines de jeux du Parc Pevenage et Bergendael !

Nous avons mis sur pied un projet de végétalisation massive des rues via la participation citoyenne ! Ainsi qu'un projet de potagers collectifs qui soutient les citoyens qui veulent créer un potager ensemble (projet Potagers.1080).

Nous avons implanté des plantes mellifères pour soutenir les abeilles et la Maison de la Nature a construit des hôtels à insectes avec les enfants pour les installer ensuite dans leur cour de récréation !

Pour une meilleure qualité de vie dans nos quartiers et vu les risques encourus, nous nous sommes joints à toutes les procédures contre le survol de notre commune !

En ce qui concerne l'énergie,

- la commune achète désormais 100% d'énergie issue de ressources renouvelables (plus précisément pour nous de l'énergie solaire et éolienne terrestre, dispositifs sur le territoire belge) !

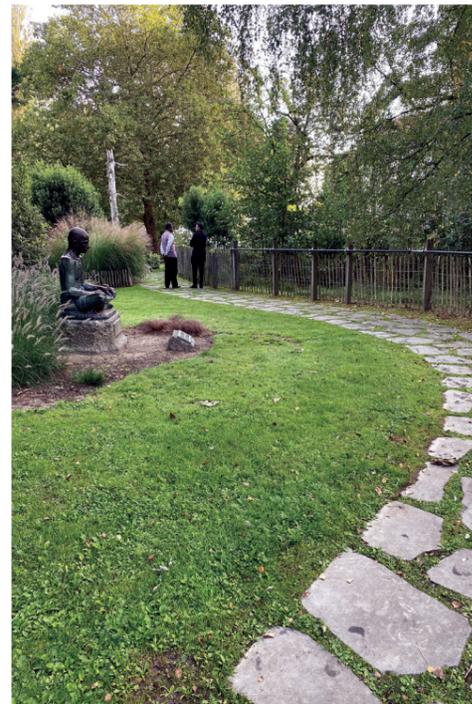
- Dans le cadre du 1er Contrat d'axes et d'ilôt de Bruxelles (rue de Courtrai- rue d'Ostende- rue de la carpe), nous débutons un projet de création d'une coopérative d'énergie pour le quartier !

> Programme

Les Socialistes molenbeekoïses souhaitent continuer sur cette lancée et insistent sur:

1. Continuer de construire le Plan-Climat, stratégie de promotion et de protection de la nature et de la biodiversité, et le faire à partir des services communaux mais avec les citoyens, les acteurs locaux concernés, les écoles et le monde associatif ;
2. Préserver les grands arbres (le dada de Catherine Moureaux) ;
3. Continuer d'embellir nos rues à travers des plantes et fleurs de saison et, de manière générale, renforcer la présence de la nature dans tous les quartiers;
4. Continuer les efforts de construction d'espaces verts et de parcs dans les quartiers densément peuplés de la commune ;

5. Promouvoir les « maillages verts et bleus » via la réimplantation et la protection des haies, des arbres, notamment fruitiers, des parcs, des zones de fauchage tardif, des bords de routes, des cours d'eau et leurs berges, des zones humides, etc. ;
6. Continuer de développer des potagers collectifs, et des jardins et vergers partagés ;
7. Continuer l'installation de ruches et de nichoirs dans les propriétés communales et les écoles, et chez les citoyens ;
8. Intégrer systématiquement la problématique des inondations dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire. L'imperméabilisation toujours plus grande de nos sols doit être endiguée ;
9. Continuer de rénover nos écoles et nos bâtiments dans une perspective d'économie d'énergie.



13 Bien-être animal

Dans notre commune densément peuplée, nombreux sont les animaux de compagnie mais aussi les animaux dont on ne raffole pas, tels que les rats et les pigeons...

Nous souhaitons respecter toute forme de vie, mais favoriser un contrôle des naissances et lutter contre la violence faite aux animaux!

> Bilan

1. Label « commune amie des animaux » obtenu chaque année !
2. Chiens : Un nouveau (très) grand espace pour chiens en liberté a été aménagé au Scheutbos (17,2 ares).
3. Chats : nous avons continué de soutenir (c'est le cas depuis 1998) les associations Chats Libres, Catrescue et Ever'y cat. Ces associations travaillent principalement à l'accompagnement, la stérilisation et l'adoption des chats errants. De plus, de nouvelles actions de soins aux chats errants ont été mises en place durant cette législature, en partenariat avec la Région.
4. NAC (nouveaux animaux de compagnie) : la législation sur la possession d'animaux de compagnie exotiques a été durcie et de nombreuses saisies ont eu lieu en collaboration avec le service Inspections de Bruxelles Environnement.



5. Maltraitance animale : nous avons désigné un référent « bien-être animal » au sein de la zone de police. Ceci permet d'être beaucoup plus rapides et efficaces lorsque des plaintes arrivent.
6. Maison de la Nature : N'oublions pas que les aspects de bien-être animal et de biodiversité font partie de nos missions à la Maison de la Nature.

En effet, une animation « Bien-être animal » et une animation « Biodiversité » sont présentes dans le catalogue d'animations proposées aux enseignants. Il existe aussi une animation « Nutrition des oiseaux ».

Le choix de l'animation est toujours laissé à la discrétion des enseignants, afin d'harmoniser les visites au projet pédagogique de l'enseignant. Ces animations permettent d'initier les petits au respect et aux soins à apporter à nos amis animaux !

7. Autres actions :

- Campagne annuelle d'interdiction des feux d'artifice (saisies records !!!)
- Fiches à l'usage de la population : par exemple «que faire si on trouve un animal blessé ?». Ce travail est en cours.



> Programme

Les Socialistes molenbeekoïses souhaitent continuer toutes ces actions. Nous souhaitons également augmenter les connaissances des concitoyens sur les bonnes et les mauvaises pratiques, par des articles, conférences, campagnes d'information. Par ailleurs nous voulons amener deux avancées :

1. Le fléau des pigeons et des rats dans l'espace public :

- Continuer de charger le service de la Propreté Publique d'enlever systématiquement le pain déposé sur les lieux publics. Il attire les rats et les pigeons !
- Le service Incivilités et les Gardiens de la Paix effectuent un travail de sensibilisation. Toutefois, certaines personnes persistent, tout en sachant que c'est interdit, pour le nourrissage des pigeons, par exemple.

Dès lors, il est indispensable d'amplifier la répression, pour les irréductibles qui refusent de changer les comportements.

2. Une prime pour stériliser les chats domestiques :

Le budget nécessaire à cette action serait de 35.000 euros annuellement, sous peine de faire des déçus. Dans la situation financière actuelle de la commune, c'est très difficilement envisageable.

Il nous semblerait judicieux que la Région prenne en charge cet aspect, afin de garantir l'uniformité de la mesure sur tout le territoire bruxellois.

En effet, la Région prend largement la main sur ce domaine du bien-être animal et pour la prime, cela serait une belle amélioration.



14 Des agents solides, un service public fort, et une commune viable

Une situation difficile

Alors même que la précarité augmente pour une grande partie de la population, le rôle des services publics est plus important que jamais.

C'est donc avec inquiétude que les Socialistes voient un certain nombre d'institutions devoir faire face à des défis de plus en plus grands avec de moins en moins de moyens.

Depuis plusieurs années déjà, les services publics fédéraux et/ou régionaux se déchargent d'un certain nombre de tâches sur le dos des communes, et ce sans leur donner les moyens de faire face à ces nouveaux défis.

A cela s'ajoutent les conséquences de la situation internationale, en particulier de la crise ukrainienne et de la situation au Moyen-Orient, et de la charge qu'elles génèrent du fait de l'inflation et en termes d'accueil de réfugiés.

De fait, dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile, un double défi s'impose à nous :

- d'une part, assurer un service de qualité à notre population, et en particulier aux plus défavorisés,
- et d'autre part, assurer des conditions de travail optimales au personnel communal.

Ces 2 objectifs sont indissociables car, pour offrir des prestations de qualité à nos citoyens, un travailleur doit pouvoir s'épanouir dans son travail.

Malgré une situation financière difficile, sous l'impulsion des Socialistes, la majorité en place a réalisé des efforts considérables en termes de gestion des services à la population !

Des avancées importantes pour les travailleurs

- Des mesures ont été prises en vue d'améliorer la gestion des ressources humaines, afin de permettre aux agents communaux de travailler dans la sérénité et d'être ainsi pleinement opérationnels au service des citoyens.

La statutarisation d'un nombre considérable d'agents communaux ainsi que la formation du personnel ont été favorisées dans cette optique. Ces initiatives sont destinées à motiver les agents et à améliorer ainsi le service à la population.

- Un plan diversité a été élaboré afin de favoriser l'accès égal à tous les niveaux dans la fonction publique.
- Un règlement du télétravail strict autorise aux agents dans des conditions encadrées de disposer d'un jour de télétravail par semaine. Ceci permet d'augmenter le bien-être au travail et l'efficacité dans la réalisation de certaines tâches (rédaction de rapports lourds par exemple) tout en maintenant une qualité d'accueil et un service au public aux guichets et dans les bureaux ;
- Le management par objectif se développe. Il est davantage centré sur les missions de base, plus souple et plus efficace.
- Le chantier de la mutualisation des services a été débuté (essentiellement avec but de mettre en commun des services de support entre CPAS et commune) mais doit encore être travaillé avant de pouvoir pleinement porter ses fruits.

Une amélioration des services à la population

- Une filière de formation au néerlandais a été créée en interne pour favoriser la réussite du SELOR et améliorer le bilinguisme des agents.
- Dans tous les nouveaux bâtiments, des mesures facilitent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'effort d'adaptation des bâtiments plus anciens doit être poursuivi.
- Attentifs aux conséquences désastreuses de la fracture numérique, les socialistes entendent parallèlement poursuivre les efforts en vue, d'une part, de simplifier les démarches administratives par les voies plus traditionnelles et augmenter la lisibilité des documents et, d'autre part, de permettre l'accessibilité des nouveaux moyens de communication au plus grand nombre.
- En ce qui concerne la simplification des démarches administratives et l'augmentation des possibilités de démarches en ligne, les communes ne sont souvent pas maîtres du jeu car elles ne sont que des intermédiaires entre le citoyen et les autorités supérieures qui dictent les règles. A ce niveau, les difficultés liées à la pandémie « Covid » ont fait bouger les lignes et permis l'accélération de la digitalisation de diverses procédures.

Partout où ils étaient au pouvoir, les Socialistes se sont efforcés à la fois de soutenir la mise en place d'e-communes performantes, mais aussi de maintenir des guichets pour les personnes démunies face à l'informatique.

Dans un contexte financier dramatique...

Cette législature avait bien débuté, avec des finances stabilisées et de belles perspectives.

Nous avons alors investi en enseignement et en propreté, nos deux priorités.



C'était sans compter la survenue de 4 problèmes inattendus et lourds de conséquences :

1. Le passage de la gestion du précompte du fédéral à la Région ne s'est pas fait sans heurts. Beaucoup de retard a été pris. Une perte de connaissances importante a eu lieu au départ. Cela a eu un impact négatif majeur sur les finances des communes.
2. Le covid est passé par là avec ses impacts négatifs principalement sur les revenus des ménages. En effet, à Molenbeek, Catherine Moureaux a pu à chaque moment faire financer la majeure partie des projets (centre de dépistage, centre de vaccination) par le Fédéral et la Région.
3. Les autres niveaux de pouvoirs n'ont cessé de nous transférer de nouvelles missions sans les financer ou nous demander de déboursier davantage sans augmenter nos moyens.

Avec pour exemple le plus flagrant l'augmentation des revenus d'intégration sociale décidée par le Fédéral (une bonne nouvelle pour les bénéficiaires) mais pour laquelle le taux de remboursement est resté le même. Rien que cette mesure a vu exploser la charge supplémentaire de plusieurs millions pour notre CPAS (et donc pour notre commune) !

4. La guerre en Ukraine et les attermolements du marché de l'énergie, sur fond de spéculation en temps de guerre ont fait exploser l'indexation, avec un record à plus de 10% en 2023 !

Cette inflation a entraîné une indexation des salaires massive, à hauteur de 11 millions rien que cette année-là !

De ce fait la situation financière de nombreuses communes est aujourd'hui extrêmement difficile. Molenbeek ne fait pas exception.

Ce qui nous a amené à devoir faire un choix particulièrement douloureux : augmenter le précompte immobilier, notre seule recette propre « forte ».

Comment l'avons-nous fait ?

En faisant porter la plus grande partie de l'effort sur les épaules des multipropriétaires par l'installation d'une prime élevée à destination des propriétaires occupants.

Cette prime a en effet été calculée de manière à combler 85% de l'augmentation communale du précompte immobilier.

Quelle alternative avions-nous ?

Licencier environ 300 agents (au choix fonctionnaires communaux, policiers, assistants sociaux, professeurs,...)

Ceci n'a pas été choisi car nous n'avons déjà pas assez d'agents par habitant (nous sommes largement en-dessous de la moyenne régionale) alors même que nos habitants ont besoin d'énormément de service public.

> Programme

Les Socialistes exigent que la solidarité entre les communes soit revue !

Le Fédéral doit absolument revoir ses dispositifs de financement de l'aide sociale pour soutenir les communes qui ont un gros CPAS.

La Région doit également revoir son soutien aux communes qui ont une faible base de précompte immobilier et d'impôt sur les personnes physiques !

Les Socialistes exigent par ailleurs que tout transfert de compétences ou ajout de prérogatives supplémentaires d'une administration fédérale ou régionale vers la commune s'accompagne de moyens financiers et humains pour y faire face !

Par ailleurs les Socialistes molenbeekoïses souhaitent :

Adapter les services rendus aux besoins de la population :

- Créer un guichet unique « emploi » et un guichet unique « logement ». Les services publics devraient en effet informer et orienter le plus rapidement et le plus directement possible les citoyens. Trop souvent ceuci ont l'impression d'être renvoyés d'un service à un autre, sans comprendre ce qui leur arrive.

- Adapter au moins une plage horaire par semaine par service aux citoyens qui ont un travail qui les occupe toute la semaine toute la journée.

- Garder des tarifs abordables pour tous les actes administratifs de base.

- Développer l'accès en ligne des documents et formalités administratives, tout en maintenant essentiellement un service au guichet, car nos habitants sont variés et ont besoin des deux types d'approche ;

- Continuer de former les agents communaux au néerlandais ;

- Continuer d'améliorer la gestion des ressources humaines

- Revoir le cadre du personnel en fonction de la charge de travail utile afin, à terme, d'optimiser le service à la population ainsi que le suivi des dossiers complexes et de leur subventionnement. Ceci doit passer par un plan stratégique de la gestion locale afin de définir des objectifs opérationnels et y affecter les ressources humaines et financières nécessaires. A moyen terme, cela permettra d'optimiser au maximum l'utilisation des ressources.

- Favoriser l'accès égal dans la fonction publique à des fonctions dirigeantes (équilibre femmes/hommes, meilleure représentation de la diversité)



- Continuer le travail entamé de formation et de formation continue des agents, y compris en néerlandais et en management ;

- Travailler à augmenter la valeur des chèques-repas et en donner également aux agents de Move qui ne sont pas communaux.

Pour une commune viable financièrement :

- Etablir un plan stratégique de la gestion locale ainsi qu'un suivi de celui-ci. Ce plan, transversal et pluriannuel, constitue un outil de gouvernance par lequel la commune définit des axes stratégiques, des objectifs opérationnels priorités.

Pour atteindre ces objectifs, les ressources humaines et financières sont planifiées.

Ce plan permettra une plus grande efficacité et une utilisation optimale de ses ressources ;

- Mettre en place un système de contrôle interne dans l'ensemble des services de la commune. Le contrôle interne est un processus fondamental qui contribue à prévenir les risques, à garantir la conformité et à renforcer la crédibilité de toute organisation. Il permet également d'optimiser les ressources et de réduire les dépenses non essentielles ;

- Continuer à trouver les financements nécessaires aux besoins de la population ;
- Continuer à exiger une prise en compte intégrale du RIS (revenu d'intégration sociale) par l'Etat fédéral ;
- Continuer à exiger le financement adéquat de notre zone de police par le gouvernement fédéral (adaptation de la norme KUL en fonction du nombre d'habitants) ;
- Exiger une réforme sur le refinancement des communes
- Privilégier des emprunts à taux fixes afin d'éviter des situations imprévisibles (ex : prix des énergies) ;
- Si la situation le permet, éventuellement réduire l'impôt sur les personnes physiques (IPP) afin d'encourager une remise à l'emploi en baissant à notre niveau la fiscalité des bas et moyens salaires.



15 Molenbeek, la marque et le futur

> Contexte

Nous avons souffert et nous souffrons encore terriblement d'une mauvaise image en Europe et dans le monde.

La cérémonie de remise des Etoiles de Molenbeek, créée par notre bourgmestre, Catherine Moureaux, permet de mettre en lumière nos meilleurs ambassadeurs, et de montrer notre fierté d'être Molenbeekois.



Nos réussites dans différents domaines, du digital avec Molengeek, au sport, à la culture, en passant par les success stories entrepreneuriales comme celle de l'entreprise Didden notamment, doivent nous pousser à toujours plus de valorisation de notre commune !

Molenbeek doit devenir un pôle culturel incontestable, que tout le monde aura envie de mieux

connaître et visiter ; un pôle nourri de la créativité de ses artistes, du dynamisme de ses jeunes et de son tissu associatif!

Grâce à notre situation géographique (proximité immédiate de la Grand-Place, de Kanal/ Pompidou, de la Place Sainte-Catherine, de Tour et taxis, du Scheutbos, sans oublier nos nombreux transports en commun permettant de rejoindre ces différents centres névralgiques de la culture) et à nos infrastructures culturelles et patrimoniales (Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, Ecole du cirque et Up !, Galeries funéraires patrimoniales, Mima, etc), ainsi qu'à notre vie associative et culturelle foisonnante, c'est un rêve qui est à portée de main !

Alors, comment y arriver ?

Nous, Socialistes, souhaitons principalement utiliser la transformation digitale de notre société, la mise en réseau et bien sûr, la candidature de Molenbeek 2030 !

> Programme

- Encourager une image de marque forte et cohérente à travers des campagnes de communication et des partenariats stratégiques. Il s'agit évidemment notamment de mettre en avant nos atouts, en particulier au niveau culturel (voir le chapitre culture) ;
- Développer et promouvoir Molenbeek comme une destination touristique incontournable, en mettant en valeur ses sites historiques, ses événements culturels et son patrimoine ;
- Poursuivre et exploiter la transformation digitale et les technologies pour améliorer l'expérience des visiteurs. Renforcer la visibilité des événements sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques pour attirer plus de touristes et faciliter leur séjour.

- Encourager les pratiques de slow-tourisme (voyager en prenant son temps, en découvrant le patrimoine local, historique, culturel et gastronomique), et de tourisme local solidaire (des circuits touristiques qui mettent en valeur le patrimoine culturel local et soutiennent les communautés locales, en évitant les effets négatifs du tourisme de masse) .
- Développer le tourisme d'affaires en augmentant la capacité d'accueil pour les événements professionnels, les conférences, les expositions, ainsi que les possibilités hôtelières.
- Adopter une politique de réglementation flexible et réactive assurant la qualité et la sécurité des services touristiques pour une gestion agile. Simplifier les démarches administratives pour les acteurs du tourisme et encourager l'innovation et l'amélioration

continue. Mettre en lien opérateurs publics et privés, par exemple via une plateforme en ligne ;

- Collaborer et renforcer les liens avec VISIT Brussels pour promouvoir les événements culturels et touristiques de Molenbeek. Augmenter la visibilité de ces événements sur les réseaux sociaux et les applications ;
- Construire un nouvel hôtel avec une garantie de main d'œuvre locale et encourager les investissements dans les initiatives touristiques pour stimuler la croissance économique locale.

Et bien sûr continuer le travail sur la candidature de Molenbeek capitale culturelle européenne 2030 et inviter les autorités européennes à investir dans notre développement touristique et culturel !

Enfin, nous souhaitons continuer à développer nos réseaux de festivals, pour attirer les visiteurs tout en soutenant les artistes locaux et l'économie locale, tels que MolenLight, le festival des lumières dans le Parc des Muses en hiver, Même Pas Peur, notre grand moment « Halloween » dans le Parc du Kazrreveld, MolenKlassik, le réseau de nos moments de musique classique, ou encore MolenFest, grand festival sur toute la commune que l'on lance pour la première fois à la rentrée scolaire cette année, dans le cadre de la candidature Molenbeek for Brussels 2030 !

Nous pourrions également dans le futur lancer un festival des espaces verts ou du patrimoine, tant notre commune regorge d'endroits méconnus et qui méritent d'être visités et honorés !





VOORUIT